



**HAL**  
open science

## Une fenêtre sur la cour

Ingrid Oliveira Coelho

► **To cite this version:**

| Ingrid Oliveira Coelho. Une fenêtre sur la cour. Education. 2019. dumas-02402742

**HAL Id: dumas-02402742**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02402742>**

Submitted on 10 Dec 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ D'ORLÉANS  
ET DE TOURS

*ESPE Centre Val de Loire*

MÉMOIRE de recherche  
proposé par  
**Ingrid OLIVEIRA COELHO**

soutenu le 26 juin 2019

pour obtenir le diplôme du  
Master « Métiers de l'Éducation, de l'Enseignement,  
et de la Formation »  
Discipline : Géographie

# Une fenêtre sur la cour

**Mémoire dirigé par :**

**Christophe MEUNIER**

Formateur en histoire-géographie, Centre de formation de  
Fondettes

---

**Jury :**

**Aurélie GATINEL-CHARDIN**

Professeur des Écoles Maître Formateur

**Christophe MEUNIER**

Formateur en histoire-géographie, Centre de formation de  
Fondettes

## Remerciements

J'adresse mes remerciements à toutes les personnes ayant contribué à la construction de ce mémoire.

Je remercie particulièrement M.Meunier qui, en tant que directeur de mémoire, a su m'orienter et m'accompagner tout au long de cette année.

Je remercie également les professeurs de l'école Buisson-Molière pour leurs précieux témoignages et conseils éclairants.

## **Avertissement**

Cette recherche a fait appel à des lectures, enquêtes et interviews. Tout emprunt à des contenus d'interviews, des écrits autres que strictement personnel, toute reproduction et citation, font systématiquement l'objet d'un référencement.

# Sommaire

Remerciements.....	2
Avertissement .....	3
Sommaire .....	4
Introduction .....	6
<b>LA COUR DE RÉCRÉATION : UN ESPACE CONVOITÉ .....</b>	<b>8</b>
Un espace pensé par les adultes pour les enfants .....	9
La domination du football.....	11
Un territoire, des territoires.....	13
Un espace conflictuel.....	16
Des règles implicites et explicites.....	17
Où sont les adultes ?.....	19
<b>LA COUR DE RÉCRÉATION : UN ESPACE GENRÉ.....</b>	<b>22</b>
Déclinaison de masculinités et féminité .....	22
Les jeux genrés .....	28
Le football : une activité clivante ?.....	30
Les filles au pouvoir .....	31
<b>COMMENT GARANTIR LA MIXITÉ SPATIALE ?.....</b>	<b>32</b>
Aménager l'espace .....	33
L'établissement d'un contrat social pour le « mieux-vivre » dans la cour de récréation.....	36
Ce qu'en pensent les élèves .....	38
Et la maitresse ?.....	40
Conclusion .....	42
Bibliographie .....	44
Table des illustrations .....	51



## Introduction

Les élèves français occupent les bancs de l'école – et pas seulement – au moins 6 heures par jour. L'École publique française accueille tous les élèves. Par conséquent, elle se heurte à des problématiques liées à l'égalité entre les individus. Dans le cadre de ce mémoire professionnel, nous centrerons notre attention sur l'égalité fille-garçon. L'institution se doit de prôner et de mettre en place les mesures nécessaires pour tendre vers une égalité parfaite des sexes à l'École. Les programmes scolaires<sup>1</sup>, le Socle commun de Compétences et de Culture de 2015 ainsi que la circulaire du parcours citoyen de l'élève du 20 juin 2016 prônent tous une école garantissant la réussite de tous les élèves sans distinction, une école comme le lieu de « l'apprentissage de la citoyenneté [...] où l'on apprend ensemble dans le respect des principes qui permettent à chacun de s'épanouir de connaître et reconnaître les autres »<sup>2</sup>. Il en va de la mission des professeurs, du second comme du premier degré qui sont tenus de « faire partager les valeurs de la République » selon le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation<sup>3</sup>. Dans les textes, le parcours citoyen de l'élève s'insère presque exclusivement dans l'enseignement moral et civique. Cependant, « la formation de la personne et du citoyen » du socle commun doit pouvoir transparaître dans chaque temps scolaire, la récréation comprise. Cette dernière fait rarement l'objet des préoccupations pédagogiques. Perçue comme un temps de pause dans la journée par les élèves comme par les professeurs, elle n'est pas considérée comme un temps d'apprentissage. Pourtant, l'apprentissage de la citoyenneté se joue également sur cet espace. Il n'existe que 2 textes relatifs à la cour de récréation datant de 1991 et 1997<sup>4</sup>. L'un évoque l'interdiction de priver un élève de la totalité du temps de la récréation et l'autre légifère sur les responsabilités des adultes quant à la surveillance et la sécurité

---

<sup>1</sup> B.O spécial du 26 novembre 2015

<sup>2</sup> Circulaire n°2016-092 du 20/06/16

<sup>3</sup> Publié au B.O du 25 juillet 2013

<sup>4</sup> Circulaires n°91-124 du 06/06/1991 et n°97-178 du 18/09/1997

des élèves. Si la cour est investie lors des récréations, elle est également un support pédagogique pour l'enseignement de l'EPS à l'école. En effet, les aménagements sportifs sont presque incontournables dans les cours de récréation. Ils se caractérisent souvent par des tracés au sol – mais pas seulement – permettant ainsi la pratique de sports collectifs de type football, basketball, etc. Ces infrastructures ont un rôle duel sur cet espace. D'abord outils pédagogiques, ils sont également inducteurs de pratiques et vecteurs d'inégalités territoriales. Nous verrons que l'espace de la cour de récréation se scinde en territoires qui possèdent tous leurs propres logiques et règles. J'ai pu observer une occupation centrale de l'espace par les garçons. En effet, les territoires qu'ils pratiquent sont les plus vastes et sont, symboliquement, centraux lors des récréations. Les filles, quant à elle, occupent des territoires plus annexes et moins concentrés. Si la mixité fait désormais partie intégrante des logiques de l'École publique française, elle ne se vérifie pas dans l'appropriation territoriale de la cour de récréation.

Ce présent mémoire fait état d'une année de stage au sein de l'école Buisson-Molière de Tours. Nous porterons toute notre attention sur la partie élémentaire de l'école. L'établissement se situe sur une place du centre de la ville à la frontière du quartier Sanitas, le plus pauvre de l'agglomération. La population de l'école est majoritairement issue de ce quartier populaire. La classe de CE2 dont je suis responsable les vendredis sera l'échantillon sur lequel je m'appuierai pour ce travail. L'école primaire Buisson-Molière accueille presque 400 élèves de la petite-section au CM2. La cour de récréation offre 2000m<sup>2</sup> aux élèves du CP au CM2 et 1300m<sup>2</sup> à ceux de la maternelle<sup>5</sup>. N'étant pas en charge de l'EMC, j'ai tiré mes analyses des résultats de mes observations, de mes échanges avec les professeurs de l'école et avec les élèves, de questionnaires et productions d'élèves.

Il s'agira de comprendre en quoi l'espace dédié à la cour de récréation peut révéler de profondes inégalités territoriales chez les élèves. Dans un premier temps, nous étudierons la cour de récréation comme un espace dont les territoires sont enjeux de luttes et de convoitises. Nous observerons ensuite cet espace sous le prisme du genre en s'attardant sur la domination spatiale et symbolique du football. Enfin, nous ferons état des ambitions des élèves pour faire de la cour de récréation un espace où la mixité et l'égalité règneraient.

---

<sup>5</sup> Annexes I et II



## LA COUR DE RÉCRÉATION : UN ESPACE CONVOITÉ

Les élèves d'une école sont amenés à fréquenter la cour de récréation au moins 4 fois dans une journée de classe. Il s'agit là d'un espace où se jouent les mêmes enjeux qu'au-delà des murs de l'école. Même si la salle de classe participe aussi à la formation d'un individu et d'un futur citoyen, la cour de récréation se révèle être une microsociété avec tous les rapports de lutte que l'on pourrait retrouver en dehors de l'école.

Si la classe est sous le contrôle d'un enseignant, la cour de récréation ne l'est pas. Les élèves investissent plus ou moins librement cet espace et l'habitent. Les cours de récréation se divisent toujours en différentes parties. Chaque territoire – matérialisé ou non – se voit être attribué à une pratique particulière. Ces pratiques peuvent être induites ou imposées de manière explicite ou implicite. Lors des temps de pause, les élèves, moins sous le contrôle des adultes, délaissent leur posture d'élève pour reprendre celle d'enfants encore ancrés dans le processus de la socialisation<sup>6</sup>. La cour de récréation doit être appréhendée comme un espace habité. Elle doit être envisagée selon l'affirmation d'Halbwachs : « lorsqu'un groupe est inséré dans une partie de l'espace, il la transforme à son image mais en même temps il se plie et s'adapte à des choses matérielles qui lui résistent »<sup>7</sup>.

---

<sup>6</sup> ZOLELIO E. « Socialisations primaires / secondaires : quels enjeux ? ». *Idées économiques et sociales* [en ligne]. 2018. n° 191, p.15-21. Disponible sur : <https://www-cairn-info.ezproxy.univ-orleans.fr/revue-idees-economiques-et-sociales-2018-1-page-15.htm> (consulté le 26/05/2019)

<sup>7</sup> HALBWACHS M. *La mémoire collective*. Paris : PUF, 1950.

Les infrastructures qui s'y trouvent jouent un rôle dans ce qu'appelle M.Monnard « la lutte des places »<sup>8</sup>. La cour de récréation de l'école Buisson-Molière offre environ 3300m<sup>2</sup> dont environ 2000m<sup>2</sup> pour les élèves des classes élémentaires<sup>9</sup>. L'espace est séparé en deux parties grâce à des grilles. Les élèves de la partie maternelle et ceux de la partie élémentaire n'évoluent jamais sur le même espace. Il s'agit là d'une organisation plus que commune au sein des écoles primaires.

## **Un espace pensé par les adultes pour les enfants**

La cour de récréation sur laquelle nous allons orienter nos recherches sera celle des élèves des classes de CP au CM2. La cour est dotée d'un terrain de football et de ses deux cages, d'un terrain de basketball et de ses deux paniers, de 3 bacs à jardinage, d'une table de tennis de table lorsque le temps le permet et de 5 jeux peints au sol de type marelle. Ces espaces ont été clairement définis et matérialisés par la municipalité<sup>10</sup>. Les élèves ne sont pas intervenus dans l'aménagement de ceux-ci. Les espaces matérialisés dédiés au football et au basketball représentent environ 460m<sup>2</sup> sur les 2000m<sup>2</sup> totaux.

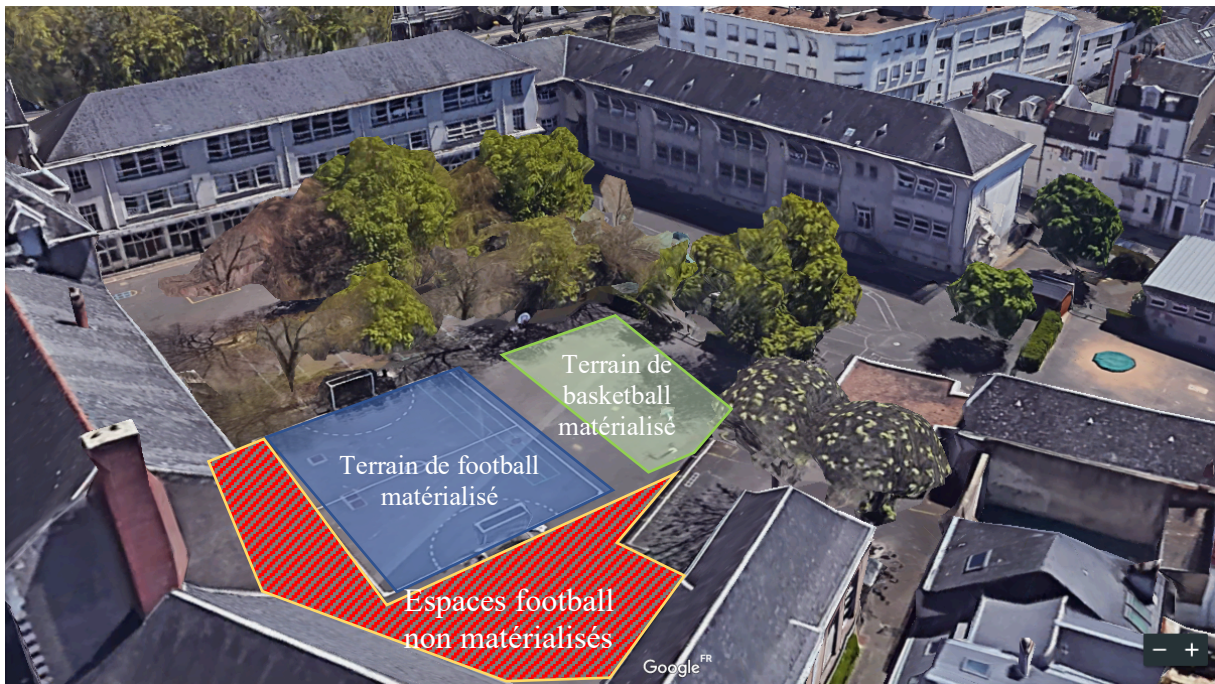
---

<sup>8</sup> MONNARD M. « Occuper et prendre place : une lecture des rapports de pouvoir dans la cour de récréation ». *Espaces et sociétés*. 2016. n° 166), p.127-145. Disponible sur : <https://www-cairn-info.ezproxy.univ-orleans.fr/revue-espaces-et-societes-2016-3-page-127.htm> (consulté le 07/01/2019).

<sup>9</sup> Annexe II

<sup>10</sup> Annexe I

## Les espaces dédiés au football dans la cour de récréation



Contrairement aux autres espaces matérialisés tels que les marelles, les terrains de football et de basketball ne sont jamais exploités pour autre chose que pour ces raisons lors des temps de récréation et de pause méridienne. Les marelles sont très peu utilisées par les élèves comme espaces de jeu. Ces infrastructures ne semblent pas induire de pratiques particulières. Les terrains de basketball et de football sont pratiqués par une majorité de garçons qui semblent en avoir l'usage exclusif au sens de F.Ripoli et de V.Veschambre<sup>11</sup>. L'appropriation collective de ces espaces par les garçons se fait de manière matérielle mais aussi sociale. En effet, la matérialisation des terrains induit une certaine pratique de l'espace. De l'autre côté, cette appropriation est également sociale : elle doit être croisée avec la pratique du football mais aussi le genre. L'école étant vue dans cette étude comme une microsociété, il n'est pas anodin qu'un espace dédié à un sport populaire encore largement vu et vécu comme masculin et hétérosexuel soit contrôlé et investi par la gente masculine.

<sup>11</sup> RIPOLI F. et VESCHAMBRE V. « Introduction ». *Noroi* [en ligne]. 2005. n°195, p.7-15. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/noroi/477> (consulté le 19/05/2019)

## La domination du football

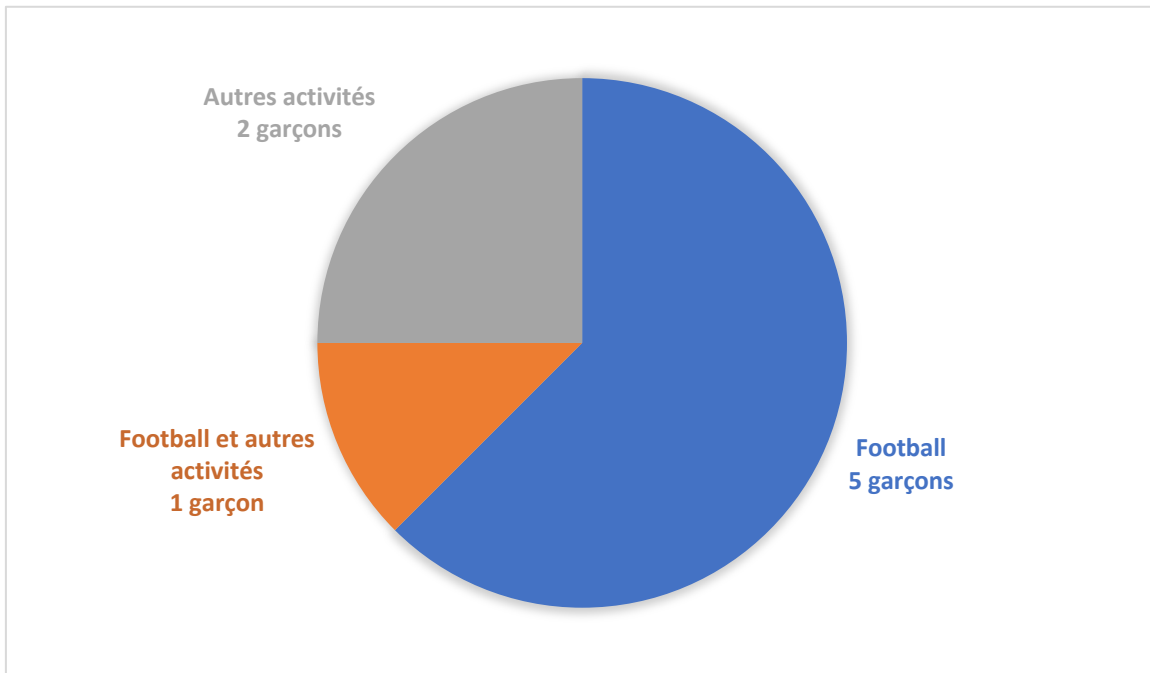
Les temps de récréation sont très attendus et anticipés par certains élèves. Dans la classe de CE2, les élèves anticipent la récréation 5 minutes avant la sonnerie afin que je les fasse « sortir en avance pour avoir les ballons »<sup>12</sup>. Le sac renfermant les ballons – 2 ballons pour les CP-CE1, 2 ballons pour les CE2 et 2 ballons pour les CM1 et CM2 – se trouve près du bureau du directeur et représente pour les élèves la clé d'un territoire. En s'emparant du sac les premiers, ils peuvent être aux premières loges pour occuper un terrain – matérialisé ou non – dédié à la pratique du football. Afin d'observer les réactions des élèves, j'ai décidé d'expérimenter deux cas de figure : les préparer à sortir 5 minutes avant le retentissement de la sonnerie afin qu'ils soient dans la cour les premiers puis les faire sortir de la classe seulement quand la sonnerie retentit. Dans le premier cas, les élèves se sont rangés très rapidement dans le souci d'obtenir le sac de ballons. Dans le second cas, la frustration gagnait les rangs. Les élèves « joueurs » de football épiaient les terrains derrière les fenêtres et manifestaient clairement leur agacement quant à la présence d'élèves arrivés avant eux sur les terrains. Dans 3 cas sur 5, ces récréations se soldaient par des différends plus ou moins violents impliquant des élèves de ma classe en lien avec l'occupation des territoires dédiés au football. Les récréations sont rythmées par le football. Certains élèves – masculins – n'associent la récréation à rien d'autre qu'à la pratique de ce sport. C'est le cas de 5 garçons sur les 8 ayant répondu au questionnaire<sup>13</sup>. Ces élèves n'investissent pas les territoires autres que ceux associés au football et ne s'engagent dans aucune autre activité que celle-ci lors des temps de récréation. Parmi les 3 restants, 1 garçon investit d'autres activités lors des temps de pause telles que le basketball, « chat » ou l'élastique. Les 2 autres ont pour activités les jeux de rôles ou encore l'élastique. Ces derniers expriment d'ailleurs clairement leur manque d'intérêt pour le football : « [Le football] c'est horrible », « Je n'aime pas le football, je n'aime pas le ballon. Le ballon est trop dur, ça fait mal ».

---

<sup>12</sup> Paroles rapportées d'élèves de la classe qui pratiquent le football en récréation.

<sup>13</sup> Annexes III et IV

Répartition des garçons de la classe ayant répondu au questionnaire par activités lors des temps de récréation

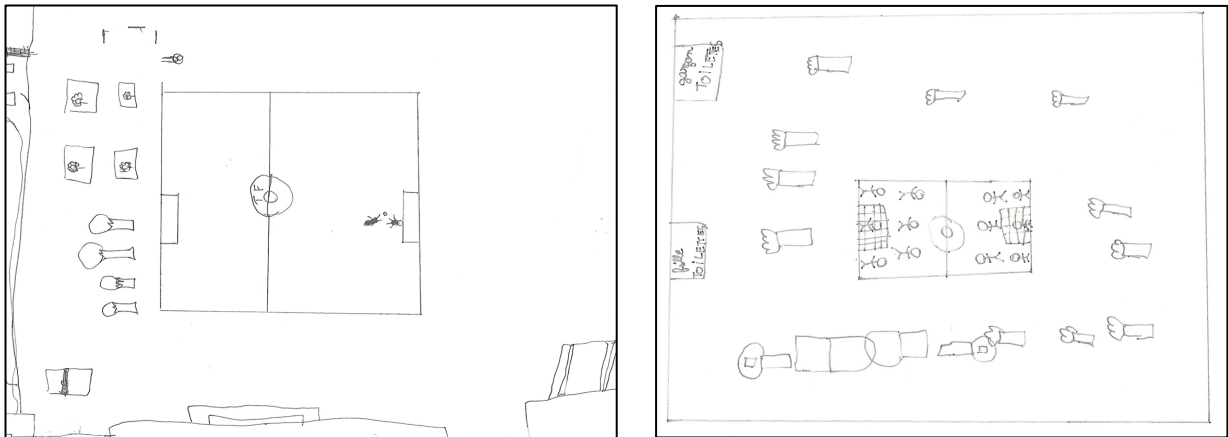


Du côté des filles, 6 sur 12 ayant répondu au questionnaire évoquent l'occupation de l'espace trop importante et la dangerosité du football : « C'est dangereux [le football] et ils [les joueurs] prennent toute la place », « Cela [le football] prend beaucoup de place », « Pendant la récréation, on se prend souvent des ballons dans la tête », « Ils [les joueurs] jettent le ballon sur les personnes ». Les 6 filles restantes présentent un avis négatif lié à ce sport sans entrer dans les détails. La domination spatiale du football dans la cour de récréation se reflète également à travers les dessins des élèves<sup>14</sup>. Qu'il s'agisse d'élèves pratiquant le football ou non, certains dessins de la cour de récréation laissent clairement apparaître la place dominante et centrale de cette pratique lors des temps de pause. Le travail de représentation de la cour de récréation par les élèves s'est fait en classe sans accès visuel à la cour. De cette manière, ils ont pu représenter l'espace de la cour en croisant leur perception de l'espace avec leur vécu de celui-ci. Nous pouvons clairement noter la surreprésentation du terrain de football dans leurs dessins.

---

<sup>14</sup> Annexe V

## Représentation de la cour de récréation par des élèves de CE2



À gauche, le dessin de Mariam qui ne pratique pas le football à l'école ou en dehors montre explicitement la place centrale et importante qu'occupe ce sport lors de la récréation. Le terrain qu'elle représente au milieu de la cour – alors qu'il s'y trouve à droite – écrase la partie gauche de l'espace. Le coin jardin, les jeux au sol et la table de tennis de table sont sous-représentés par rapport au terrain de football. Les proportions de ce dernier sont exagérées. À droite, Adem, joueur de football lors des récréations, représente le terrain au centre de la cour également. Il dessine 2 marelles peintes au sol. Il a pris soin de dessiner les joueurs sur le terrain, les cages, etc. Même si les proportions du terrain sont moins exagérées que sur le dessin de Mariam, Adem place l'activité football et le territoire qui lui est dédié au centre de sa perception de l'espace. Ces productions d'élèves sont révélatrices de la place – physique ou non – occupée par le football lors de leurs temps de récréation et ce, que l'élève soit joueur ou non.

## Un territoire, des territoires

« Au sens large, un territoire est une portion d'espace appropriée »<sup>15</sup>. Selon Le Berre M., « ce sont la domination [...], l'aire [...] et les limites qui la ceignent qui font d'une portion d'espace un territoire »<sup>16</sup>. Cette définition s'applique donc parfaitement à l'espace de la cour de récréation. Dans l'école Buisson Molière, l'espace de la cour se

<sup>15</sup> Définition de la notion de territoire par Géoconfluence, 2013.

<sup>16</sup> Ibid.

divise alors en différents territoires ayant chacun une identité que les élèves ont intériorisée. Ils délimitent d'ailleurs clairement ces derniers tant dans leurs dessins que dans leurs mots. Lors d'un court débat réalisé en classe<sup>17</sup> certains élèves ont évoqué les transgressions de territoire opérées par la pratique du football. Elles se manifestent par des balles perdues qui viennent « envahir » d'autres territoires et les pratiques qui leurs sont associées : « Moi j'suis pas joueuse mais [...]. En fait quand on joue à la corde à sauter, il y a des ballons qui viennent [...] ils les tirent sur nous »<sup>18</sup>. Que ces violations de territoire soient volontaires ou non, les élèves qui ne font pas partie du « territoire football » se plaignent régulièrement des ballons qui viennent perturber leurs activités et donc, leur territoire : « on se prend des coups de ballon dans les jambes »<sup>19</sup>. Même si les territoires ne sont pas nécessairement physiquement délimités, j'ai pu observer des pratiques récurrentes à chacun d'entre eux.

---

<sup>17</sup> Annexe IV

<sup>18</sup> Paroles rapportées d'une élève de CE2 ne pratiquant pas le football

<sup>19</sup> Ibid.

## Répartition des activités en fonction des territoires et des classes



### Légende :

- Football
- Basketball
- Corde à sauter, élastique, jeux de poursuite
- Coin calme : lecture, repos, discussions
- Jeux de poursuite, jeux de rôles

La délimitation des territoires de cette cour de récréation se fait de la même manière que les délimitations des territoires étatiques. Ces frontières sont des zones de rencontre, de confrontation et de conflits<sup>20</sup> entre les populations. Elles sont contrôlées par les élèves.

Les frontières des territoires sont, dans la plupart des cas, physiquement visibles. Elles se matérialisent grâce aux infrastructures présentes sur l'espace de la cour. Ainsi, les frontières du terrain de football se matérialisent par les marques au sol. Il en est de même pour la zone « basketball ». Les frontières de la zone « corde à sauter, élastique, jeux de poursuite » se dessinent grâce aux deux rangées d'arbres. Les frontières de la zone « jeux de poursuite, jeux de rôles » sont représentées par la rangée d'arbre à droite ainsi que par le bâti de l'école. Contrairement aux autres territoires, l'activité de football ne se contente pas d'un espace physiquement matérialisé. Le territoire dédié à

---

<sup>20</sup> Définition de la notion de frontière par Géoconfluence, mise à jour en 2010.



cette pratique s'étend sur les pourtours du terrain et représente alors près de 700m<sup>2</sup> sur les 2000m<sup>2</sup> de cour. Au sein même de ce territoire des frontières existent : les CM1 et CM2 ayant la main mise sur le terrain matérialisé, tout CE2 tentant de s'y introduire risque de subir leurs foudres. Régulièrement, les balles se perdent au sein même des territoires du football. C'est lors de ces incidents que les bagarres les plus violentes éclatent. Certains élèves n'acceptent pas qu'une balle perdue puisse violer leur territoire et ainsi mettre à mal le match en cours.

Les frontières entre les territoires sont poreuses. Bien souvent, les conflits interviennent sur ces zones. Les territoires vert et jaune ont les plus difficiles à identifier en tant qu'observateur. Les jeux de poursuites, par exemple, s'étendent sur deux territoires. Les frontières entre les deux sont les plus perméables de l'espace de la cour. Les élèves ont intériorisé ces territoires et leurs frontières. Ils connaissent les enjeux de chacune d'elles. La cour de récréation est un espace qui s'organise selon un découpage lié aux activités associées à des territoires mais aussi selon des règles qui viennent à perdurer dans le temps. Ce découpage en territoires induit des frontières qui sont observées comme des zones de conflits potentielles entre les pairs<sup>21</sup>.

## Un espace conflictuel

La cour de récréation de l'école Buisson-Molière est un espace divisé en territoires répondant à une hiérarchie très marquée. La hiérarchisation de ces territoires est davantage liée à la dimension sociale du genre qu'à autre chose<sup>22</sup>.

Lors de la discussion réalisée en classe avec les élèves, certains ont mis en évidence des situations de violation de frontières. La cour de récréation se divisant en territoires, il est apparu notable lors des observations que les frontières entre ces derniers représentaient souvent des zones de friction entre élèves. Qu'il s'agisse de violation de frontière par le biais d'un objet ou par une pratique non-adéquat au territoire, ces

---

<sup>21</sup> DELALANDE J. « La cour d'école : un lieu commun remarquable ». *Recherches familiales* [en ligne]. 2005. n°2, p.25-36. Disponible sur : <https://www-cairn-info.ezproxy.univ-orleans.fr/revue-recherches-familiales-2005-1-page-25.htm> (consulté le 15/04/2019)

<sup>22</sup> RIPOLI F. et VESCHAMBRE V. « Introduction ». *Norois* [en ligne]. 2005. n°195, p.7-15. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/norois/477> (consulté le 19/05/2019)

incidents sont régulièrement source de frustration et de débats entre les élèves. Jean-François explique ce phénomène lors de la discussion de classe. Il affirme que lorsqu'il tacle les CM1 et CM2 du terrain matérialisé et/ou leur prend la balle, ceux-ci ont recours à la violence. Les provocations émanent des deux parties mais se règlent régulièrement par les coups et les insultes. Adem souligne le fait que les bagarres sont dues au football : « c'est [les bagarres] beaucoup par le foot parce qu'il y en a qui préfèrent le foot qu'autre chose ». Les élèves évoluent sur des territoires dont ils sont conscients des frontières et des risques liés au franchissement de celles-ci. En tant que surveillante de la cour de récréation et observatrice, je n'ai jamais observé de récréation lors de laquelle aucun conflit lié au football n'ait eu lieu. La seule pause lors de laquelle les oppositions entre pairs ne concernaient pas le football a été celle durant laquelle il pleuvait – les élèves ne peuvent pas pratiquer cette activité s'il pleut. Le territoire alloué à la pratique du football, en plus d'être le plus grand de l'espace de la cour – 700m<sup>2</sup> sur 2000m<sup>2</sup> –, il est aussi exclusivement investi par les élèves masculins. C'est une dimension à prendre en compte dans l'analyse des conflits frontaliers. Le football étant un sport majoritairement masculin et pratiqué, dans l'école, par des garçons ayant pour profil la masculinité hégémonique<sup>23</sup>, il apparaît logique que les conflits soient régulièrement liés à ces territoires. Les zones football étant habitées par des garçons, ils se trouvent être en position dominante sur l'espace de la cour. Cette domination spatiale et genrée est implicitement légitimée par les professeurs qui invitent tout élève « intrus » aux territoires associés au football à s'en éloigner pour éviter les accidents et confrontations. Nous pouvons transposer ces enjeux de pouvoir avec ceux de la société actuelle, encore majoritairement régie par la figure masculine.

## **Des règles implicites et explicites**

Pour exister et subsister, un territoire est régi par des règles. Dans le cas de la cour de récréation de l'école Buisson-Molière, les règles se trouvent être implicites et

---

<sup>23</sup> JOANNIN D. et MENNESSON C. « Dans la cour de l'école. Pratiques sportives et masculinités ». *Cahiers du genre* [en ligne]. 2004. n°56, p.161-184. Disponible sur : <https://www-cairn-info.ezproxy.univ-orleans.fr/revue-cahiers-du-genre-2014-1-page-161.htm> (consulté le 07/01/2019)

explicités. Les déplacements des élèves et leurs pratiques de l'espace et des territoires ne sont pas aléatoires. Du point de vue de l'observateur, il est aisé de déceler des récurrences et des normes intériorisées des élèves. Selon E. Goffman, « l'espace représente le cadre dans lequel se réalisent les interactions individuelles soutenues par des règles et des pratiques ritualisées et une mise en scène d'un ordre social »<sup>24</sup>. L'espace de la cour étant divisé en territoires, chacun d'entre eux répond à des normes, des règles et des usages. Ainsi, l'espace que j'ai volontairement nommé « coin calme » répond à des règles différentes des territoires alloués à la pratique du football. Les bancs qui s'y trouvent induisent certaines pratiques. Dans les usages communs, le banc sert à s'asseoir pour s'adonner à des activités « calmes » : lecture, discussions, rencontres, etc. Les élèves ont parfaitement intériorisé ces normes implicitement induites. Les professeurs reprennent ces règles de manière explicite en interdisant aux élèves de se mettre debout sur les bancs et de les utiliser autrement que pour leurs fonctions. La cour de récréation n'est pas la même pour tous les élèves. Les dessins produits par les élèves de CE2 reflètent bien cette affirmation. Pour certains, la cour sera un lieu de rencontre sportive, un temps d'affrontement et de compétition. Les territoires pratiqués par ce type d'élève sont régis selon des règles explicites et implicites qui perdurent dans le temps. Ces mêmes règles sont intériorisées par les individus et perdurent par la transmission. Lors de mes observations, j'ai pu me rendre compte que les professeurs surveillants avaient, au même titre que les élèves, intériorisé les normes de ces territoires. Un élève « étranger » au territoire du football s'y aventurant risque d'être heurté par une balle perdue. Si tel est le cas, cet élève recevra les remontrances de ses camarades footballeurs mais également celles des professeurs. Exemple : Un élève s'engage sur une frontière du terrain de football matérialisé. Malencontreusement, une balle perdue sort du terrain et vient le heurter. L'élève, mécontent, attendra des excuses de la part de ses camarades. À la place, les joueurs l'accuseront de s'être aventuré sur une zone dangereuse en tout état de conscience. L'élève ira chercher l'appui d'un des professeurs présents dans la cour qui lui répondra qu'il n'aurait « pas dû aller ici ». Ces quelques mots pouvant paraître anodins pour quiconque n'étudiant pas le fait social de

---

<sup>24</sup> DRIS N. « L'espace habité : Sens, usage, méthode ». *Travaux de l'Institut Géographique de Reims* [en ligne]. 2004. vol. 30, p.177-185. Disponible sur : [www.persee.fr/doc/tigr\\_0048-7163\\_2004\\_num\\_30\\_119\\_1486](http://www.persee.fr/doc/tigr_0048-7163_2004_num_30_119_1486) (consulté le 20/04/2019)

la cour de récréation ne le sont pas lorsque l'on se penche sur le sujet. Ils sont révélateurs de règles implicites et durables intériorisées par tous les acteurs de l'école. Un espace, pour exister, répond à des règles. Dans le cas de la cour, les règles émanent surtout des élèves mais aussi des professeurs. Les temps de récréation ne représentent pas, pour les professeurs, un temps pédagogique. Ils sont un souffle hors du temps de la classe pour les élèves comme pour eux. Leur rôle est de surveiller la cour de récréation. La mission principale d'un professeur surveillant est de prévenir les dangers, les affrontements interindividuels, etc. Le professeur de service doit veiller à la sécurité des élèves. Lors des temps récréatifs, les élèves habitent l'espace de manière autonome<sup>25</sup>. C'est sans doute l'appropriation de l'espace<sup>26</sup> par les élèves et le désintérêt des professeurs pour la cour qui génèrent les rapports de force et les inégalités observées.

## Où sont les adultes ?

Après avoir abordé la répartition spatiale des élèves et leurs usages de l'espace de la cour de récréation, il apparaît intéressant de croiser ces analyses à celles de la place occupée par les enseignants. Les professeurs ne sont pas des acteurs directs des territoires de la cour. Ils représentent et maintiennent le cadre. La sécurité des élèves est leur mission principale. En effet, la surveillance des élèves dès lors qu'ils sont confiés à l'institution scolaire se doit d'être permanente<sup>27</sup>. Lors des temps récréatifs, au moins deux professeurs sont présents dans la cour. Ils se postent exclusivement au milieu de la cour de récréation, entre les rangées d'arbres.

---

<sup>25</sup> DELALANDE J. « La cour d'école : un lieu commun remarquable ». *Recherches familiales* [en ligne]. 2005. n°2, p.25-36. Disponible sur : <https://www-cairn-info.ezproxy.univ-orleans.fr/revue-recherches-familiales-2005-1-page-25.htm> (consulté le 15/04/2019).

<sup>26</sup> RIPOLI F. et VESCHAMBRE V. « Introduction ». *Norois* [en ligne]. 2005. n°2, p.25-36. Disponible sur : <https://www-cairn-info.ezproxy.univ-orleans.fr/revue-recherches-familiales-2005-1-page-25.htm> (consulté le 15/04/19)

<sup>27</sup> Circulaire n°97-178 du 18 septembre 1997

## Zone occupée par les enseignants surveillants lors des récréations



### Légende :

- Zone occupée par les professeurs de service
- Territoire « jeux de poursuite, jeux de rôles »

Les professeurs ne sortent jamais de cette zone sauf en cas de conflit violent. Ils restent postés sur ce morceau de territoire en tournant systématiquement le dos au territoire « jeux de poursuite, jeux de rôle ». Pour ma part, en tournant le dos à cette zone, je peux avoir une vue complète des « territoires football ». J'ai adopté ce positionnement dès mon arrivée dans l'école en septembre 2018, certainement par mimétisme. Outre le mimétisme, ce positionnement me permet d'éviter le danger d'une balle perdue. En

effet, la seule fois lors de laquelle je me suis autorisée à tourner le dos aux terrains, un ballon est venu me heurter la nuque. Depuis ce jour, j'ai compris pourquoi nous – les professeurs – ne tournions jamais le dos aux matches de football. Cette mésaventure a également été vécue par un collègue surveillant la cour à mes côtés un vendredi. Alors qu'il revenait vers notre « zone de surveillance » après avoir réglé un différend sur le terrain de football matérialisé, une balle est venue le frapper à la tête. Bien que la situation paraisse comique, je me suis interrogée quant aux concessions implicitement imposées à tous pour le bon-vivre du football dans la cour. Les élèves s'adaptent, les professeurs également. Ceux qui s'adaptent le moins sont certainement les élèves joueurs de football.

Le positionnement des professeurs n'est pas aléatoire. En effet, rester au milieu permet d'avoir une vue d'ensemble de la cour par simple pivotement du corps. Ne pas tourner le dos au football permet de déceler les conflits – plus réguliers sur ces territoires –, de les régler plus rapidement et d'esquiver les balles perdues. En effet, un collègue que nous appellerons Luc m'a expliqué se « mettre ici pour pouvoir gérer les élèves qui jouent au foot [...] et en même temps avoir l'œil un peu partout parce que c'est [les bagarres, les chutes] vite fait ». Les professeurs n'étant pas des habitants directs de cette cour, ils occupent un espace très restreint sur celle-ci. Lors des temps récréatifs, en tant que professeur, il arrive parfois de « se sentir de trop ». Les élèves courent, crient, rient, se poursuivent (...) sans réellement prêter attention à leurs enseignants. J'ai parfois eu l'impression de n'être qu'un simple obstacle à éviter. Ces ressentis sont confirmés grâce à ce qu'appellent F. Ripoli et V. Veschambre « le contrôle de l'espace »<sup>28</sup>. En effet, il est possible de contrôler un espace et ses usages sans pour autant le pratiquer. Comme l'expliquent les auteurs, ce contrôle se fait par des personnes qui détiennent un pouvoir – ici les professeurs. Les élèves habitent l'espace de manière autonome et les professeurs le contrôlent. Les élèves n'ont pas associé les enseignants à des habitants de la cour mais bien à des détenteurs d'un pouvoir de régulation des usages et des pratiques

---

<sup>28</sup> RIPOLI F. et VESCHAMBRE V. « Introduction ». *Noroi* [en ligne]. 2005. n°195, p.7-15. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/noroi/477> (consulté le 19/05/2019)

## LA COUR DE RÉCRÉATION : UN ESPACE GENRÉ

La cour de récréation est un espace habité qui répond aux mêmes logiques que tout autre espace social. Il s'agit bien d'un espace divisé en territoires répondant chacun à des normes et des règles. La hiérarchisation de ces territoires est réelle et observable et révèle des inégalités et des conflits. Parmi les inégalités observées liées à l'occupation et à l'appropriation de l'espace, nous allons centrer notre attention sur les inégalités de genre. Même si l'on tend toujours à distinguer le sexe du genre en renvoyant l'un à son aspect biologique et l'autre à son aspect social, les deux fonctionnent pourtant ensemble. En effet, ils sont construits de manière culturelle. Selon W. Scott Joan, on peut même affirmer que c'est « le genre qui fournit à l'anatomie sa supposée signification inhérente ». En d'autres termes, « ni le sexe ni le genre n'ont à voir avec la nature, l'un et l'autre sont produits par la culture »<sup>29</sup>.

### Déclinaison de masculinités et féminité

Depuis les années 1950, les travaux sur le genre alimentent les sciences sociales. La question de genre, comme le soulignent J. Bertrand, M. Court et C.

---

<sup>29</sup> SCOTT JOAN W. « Le genre : une catégorie d'analyse toujours utile ? ». *Diogène* [en ligne]. 2009. n°225, p. 5-14. Disponible sur : <https://www-cairn-info.ezproxy.univ-orleans.fr/revue-diogene-2009-1-page-5.htm> (consulté le 01/03/19)

Mennesson<sup>30</sup>, permet de comprendre de nombreux phénomènes sociaux. Associer la masculinité aux garçons et la féminité aux filles est une erreur. En effet, certaines filles peuvent adopter des comportements dits masculins et inversement. Il est important de ne pas tomber dans cet écueil lorsque la population étudiée semble se diviser de cette façon. En effet, grâce à mes observations à l'école, j'ai pu me rendre compte que les comportements masculins étaient presque exclusivement adoptés par les garçons et les comportements féminins par les filles – cette affirmation n'est absolument pas un fait général.

La classe de CE2 dont je suis en charge le vendredi est composée de 22 élèves : 9 garçons et 13 filles. Les élèves sont majoritairement issus de familles populaires et résidentes du quartier Sanitas. La majorité des garçons de cette classe sont pro-football à la récréation. Lors d'un bref sondage réalisé en classe, 6 garçons sur 8 – seuls 8 garçons ont répondu au questionnaire – étaient satisfaits du fait de pouvoir pratiquer le football à l'école. Ils sont aussi 6 sur 8 à apprécier le football :

**Ce que pensent les garçons du football**

<b>Prénom</b>	<b>Avis sur le football</b>	<b>Avis sur le football à l'école</b>
<b>Jean-François</b>	Je trouve le foot cool ça me fait des muscles. J'aime tacler et les pénos pour moi.	Je ne trouve pas le foot d'ici très bien car ça dure que 20min.
<b>Paul</b>	Moi j'aime pas le foot car j'aime pas le ballon.	J'aime pas car le ballon est trop dur ça fait mal.
<b>Noah</b>	J'aime marquer, j'aime tacler et marquer des buts.	J'aime parce qu'on joue en équipe.
<b>Anès</b>	J'aime, c'est mon rêve.	J'aime bien parce que je joue avec mes amis.
<b>Moad</b>	J'aime parce qu'on est avec nos amis.	J'aime parce que je suis avec mes amis.
<b>Imrane</b>	J'aime.	Je pense que c'est bien.
<b>Youssef</b>	C'est horrible.	Tout le monde me dit que je suis nul. Je n'aime pas, il y a des bagarres.
<b>Adem</b>	J'aime parce qu'on gagne souvent.	J'aime parce que j'aime être au goal.

<sup>30</sup> BERTRAND J., COURT M. et MENNESSON C. « Introduction. Socialisations masculines, de l'enfance à l'âge adulte ». *Terrains & Travaux* [en ligne]. 2015. n°27, p.5-19. Disponible sur : <https://www-cairn-info.ezproxy.univ-orleans.fr/revue-terrains-et-travaux-2015-2-page-5.htm> (consulté le 16/04/19)



Les joueurs de football de la classe de CE2

Prénom	Origine sociale	Profession père	Profession mère	Niveau scolaire	APS en club
Anès	Populaire	Artisan	Sans emploi	Bon	Football
Moad	Populaire	Décédé	Sans emploi	Faible	Karaté
Imrane	Populaire		Sans emploi	Bon	Natation
Noah	Populaire	Ouvrier qualifié	Personnel de service direct aux particuliers	Faible	Football
Jean-François	Populaire		Sans emploi	Moyen	Football
Adem	Populaire	Ouvrier qualifié	Employé civil et agent de service de la fonction publique	Bon	Basketball

Les garçons de la classe qui disent apprécier le football tant à l'école qu'en dehors sont tous issus de milieux populaires. Ils pratiquent, pour certains, le football en club. Pour les autres, même s'ils ne le pratiquent pas en club, ils jouent régulièrement au football avec leurs amis les mercredis, weekends et lors des vacances scolaires. Tous ont au moins un membre de leur famille pratiquant le football. Sur les 6 joueurs de football à l'école, ils sont 5 à avoir participé à des conflits plus ou moins violents en lien avec cette activité. Lorsque cela se produit, il s'agit souvent de conflits liés au territoire – avec les CM1 et CM2 ou l'autre classe de CE2 – ou bien liés au jeu lui-même.

Ces mêmes garçons appartiennent à ce qu'appellent D. Joanin et C. Mennesson le type de masculinité hégémonique<sup>31</sup>. Ils privilégient les jeux sportifs – ici, le football – dans l'entre-soi masculin. Leurs récréations sont entièrement rythmées par le football. Je ne les ai jamais observés sur d'autres territoires que ceux dédiés à cette pratique. Les sports qu'ils pratiquent en dehors du temps scolaire possèdent également les traits de la masculinité hégémonique. Leur pratique du football dans la cour est largement consacrée à l'affrontement et à la compétition. Ils rejettent aussi Youssef, un élève de leur classe qui n'apprécie pas le football et le revendique. Il explique que ses pairs lui disent régulièrement qu'il est « nul » et que c'est une « femmelette » – ce que j'ai pu observer. Ces garçons valorisent constamment les performances. Cet aspect s'observe très régulièrement en classe. En effet, lors de jeux pédagogiques pour lesquels la classe

<sup>31</sup> JOANNIN D. et MENNESSON C. « Dans la cour de l'école. Pratiques sportives et masculinités ». *Cahiers du genre* [en ligne]. 2004. n°56, p.161-184. Disponible sur : <https://www-cairn-info.ezproxy.univ-orleans.fr/revue-cahiers-du-genre-2014-1-page-161.htm> (consulté le 07/01/2019)

est divisée en équipes, ce sont ces mêmes élèves qui vont valoriser leurs performances individuelles plutôt que collectives. Ils recherchent également en permanence mon attention, ma validation. Anès, par exemple, viendra constamment me solliciter lorsqu'il termine un travail pour savoir s'il a « tout juste » avant même la correction collective. Si tel est le cas, il prendra plaisir à fanfaronner dans la classe. Au-delà de la survalorisation des performances individuelles, les élèves pro-football sont soucieux de leur « image de garçon ». En effet, ils adhèrent à des codes bien visibles de la masculinité. Ils rejettent toute activité, toute manière de penser (...) associées à la féminité. D'ailleurs, ils ne partagent aucune activité de récréation avec des filles et leurs réseaux d'amis se constituent majoritairement d'autres garçons fans de foot.

Le rejet de ces élèves pour les activités qu'ils jugent « féminines », se traduit par un manque de volonté en classe. En effet, lors des activités d'arts plastiques ou bien de musique, ils vont contourner les consignes, ne pas faire l'activité, la bâcler, etc. Ils représentent souvent des scènes violentes dans leurs dessins et leurs peintures. Lors d'une séquence sur la thématique de la bande-dessinée, les élèves de CE2 ont eu à créer la leur. Les joueurs de football de la classe ont tous choisi de raconter des histoires liées au football ou bien au combat.

Outre les garçons représentants de la masculinité hégémonique, nous retrouvons deux élèves qui se distinguent des 8 autres : Paul et Youssef.

Les élèves représentants d'une masculinité marginale

Prénom	Origine sociale	Profession père	Profession mère	Niveau scolaire	APS en club
Paul	Populaire	Sans emploi	Sans emploi	Faible	Aucune
Youssef	Populaire	Sans emploi	Sans emploi	Faible	Aucune

Ces deux élèves se distinguent des autres garçons par leur pratique de la cour de récréation. Je ne les ai jamais observés investir les territoires dédiés à la pratique du football. Ils évoluent exclusivement sur les territoires dédiés aux jeux de rôles, de poursuite, à la corde à sauter ou l'élastique. Si leurs camarades représentants d'une masculinité hégémonique valorisent les activités physiques et la performance, Paul et Youssef, au contraire n'y portent aucun intérêt. Ils plébiscitent plutôt les activités prisées par les plus jeunes – toupies, cartes de jeu – ou celles largement investies par les filles. Ces deux élèves se tiennent souvent loin de leurs pairs qui auront tendance à discréditer

leurs pratiques de la cour. En classe, Youssef est régulièrement raillé par ses camarades pour ses goûts dits féminins. Il apprécie jouer à des jeux de poursuite avec ses camarades filles, discuter sur un banc, jouer avec les feuilles, etc. Paul est très inspiré de la culture manga. Il aime reconstituer des combats ou des histoires lors des récréations. Dans la classe, il est peu autonome et demande beaucoup d'attention. Même si les activités de Paul tendent vers le monde masculin, il s'investit dans des activités plutôt appréciées par les plus jeunes. Au-delà de déroger à certaines normes de genre, Paul et Youssef n'adhèrent pas toujours aux normes de leur classe d'âge – Youssef ayant un an de plus. Au sein de l'école, nombreux sont les professeurs qui qualifient ces élèves « d'immatures ». Au sein des groupes de garçons de la classe, Youssef occupe une position défavorable. Il aura tendance à se rapprocher des filles et des adultes de l'école. Paul, quant à lui préférera la compagnie des plus jeunes. Ces analyses sont évidemment à croiser avec la socialisation des élèves. La socialisation est entendue comme étant « l'ensemble des processus par lesquels l'individu est construit par la société globale et locale dans laquelle il vit, processus au cours desquels l'individu acquiert des façons de faire, de penser et d'être qui sont situées dans le temps »<sup>32</sup>. Qu'il s'agisse des filles ou des garçons de la classe, leurs pratiques sont forcément liées à leur socialisation. Les élèves de la classe étant en grande majorité issus de milieux populaires et vivant dans les habitations sociales du quartier Sanitas, ils se côtoient en dehors de l'école et se socialisent ensemble.

---

<sup>32</sup> DARMON M. La socialisation. Paris : Armand Colin, 2006, p.6

## Photographie aérienne d'immeubles du quartier Sanitas à Tours



Source : tmvtours.fr

Cette dimension peut expliquer une certaine homogénéité des types de masculinité et de féminité de la classe. Les « parents constituent eux-mêmes pour leurs enfants des modèles de la masculinité et de la féminité, tant au plan de leurs représentations que de leurs conduites ».<sup>33</sup> Les études ont largement montré la différence d'éducation que nous portons aux enfants en fonction de leur sexe. Les parents n'éduquent pas leurs filles comme leurs garçons et ne leur apportent pas les mêmes attentions<sup>34</sup>. Ainsi, les garçons seront plus souvent encouragés à la prise de risque, à la démonstration de force que les filles. Ces dernières seront plutôt poussées à l'autonomie, le soin, le respect du cadre, etc.

---

<sup>33</sup> ROUYER V., MIEYAA Y. et LE BLANC A. « Socialisation de genre et construction des identités sexuées ». *Revue française de pédagogie* [en ligne]. 2014. N°187, p.97-137. Disponible sur : <https://journals-openedition-org.ezproxy.univ-orleans.fr/rfp/4494#quotation> (consulté le 25/05/19)

<sup>34</sup> Ibid.

## Les jeux genrés

Si la mixité est présente dans la cour de récréation, elle ne va pourtant pas de soi. En effet, la mixité à l'école relève d'un long chemin parcouru de 1792 à 1976. De nombreuses lois et débats ont eu lieu durant ces siècles. C'est en 1865 que la mixité devient le « régime normal de l'enseignement primaire pour les écoles nouvellement construites »<sup>35</sup>. Enfin, c'est la loi Haby de 1976 qui généralisera ce système à tous les établissements scolaires. Cette mixité institutionnelle n'est pas structurelle. En effet, comme le souligne C.Bruneau dans son mémoire, une « ségrégation volontaire » apparaît évidente à tout observateur de la cour<sup>36</sup>. Les filles et les garçons n'investissent pas les mêmes territoires. Ces mêmes territoires étant régies par des usages, les élèves habiteront les territoires qui correspondent à leur socialisation et à leur genre. Ainsi, les territoires dédiés au football – un sport masculin et perçu comme tel selon E.Maruéjols-Benoit<sup>37</sup> – seront exclusivement occupés par des garçons. Dans la cour de récréation, les élèves adoptent des comportements qui reflètent la place occupée par les femmes et les hommes dans la société qu'ils connaissent. Cette occupation du territoire est également induite par les infrastructures. La cour de récréation est également le lieu où se déroulent bon nombre des séances d'EPS. C'est pour cette raison que l'on peut observer divers marquages au sol – dans ce cas, ceux des terrains de football et de basketball. Cette matérialisation de l'espace rend les territoires alloués à ces activités majoritaires en termes de superficie sur l'espace de la cour. Elle participe nécessairement à une domination masculine de l'espace et donc à une ségrégation spatiale fille-garçon en fonction des activités associées aux territoires.

Lors des temps récréatifs, les garçons seront davantage présents sur les territoires où les activités sont physiques et compétitives – terrains de football et de basketball – et les filles majoritairement habitantes des autres territoires. Si les marquages au sol des

---

<sup>35</sup> VERDET A. « Le chemin de la mixité dans la cour de récréation ». *The conversation* [en ligne]. 2016. Disponible sur : <http://www.entreprise.news/long-chemin-de-mixite-cour-de-recreation/> (consulté le 15/05/19)

<sup>36</sup> BRUNEAU C. « La récréation : comment penser ce temps pour faire de la cour un enjeu de l'égalité fille-garçon ? ». *Éducation*. 2018. dumas-01917232f

<sup>37</sup> MARUEJOULS-BENOIT E. « Mixité, égalité et genre dans les espaces du loisir des jeunes : pertinence d'un paradigme féministe. Géographie. Université Michel de Montaigne Bordeaux III : 2014. Disponible sur : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01131575> (consulté le 09/03/19)

terrains de football et de basketball participent à la ségrégation filles-garçon dans la cour laissant place à une division sexuée de l'espace, les peintures au sol comme les marelles peuvent également induire des « territoires de filles ». Les filles investissent les zones où elles peuvent s'adonner à des activités socialement perçues comme féminines : cordes à sauter, élastique, etc. Elles ne s'aventurent jamais sur les territoires autogérés par les garçons. D'une part, parce qu'elles n'y sont pas admises, de l'autre, parce qu'elles éprouvent un désintérêt voire un désamour pour le football ou le basketball.

Origine sociale, niveau scolaire et avis des filles sur le football

Prénom	Jeu préféré dans la cour	Avis sur le football pendant la récréation	Avis général sur le football	Activités souhaitées en récréation	Niveau scolaire	Origine sociale
Nataly	Corde à sauter	On devrait l'enlever. Il prend beaucoup de place.	Je n'aime pas.	Toboggan	Bon	Populaire
Asma	Élastique	Ça ne me gêne pas.	J'aime être le gardien.		Faible	Populaire
Aucean	Élastique	Ils lancent le ballon sur les personnes	C'est trop nul.		Faible	Populaire
Mayssa	Corde à sauter	Je n'aime pas.	Je n'aime pas.	Jouer aux billes	Bon	Moyenne
Lumieuce	Jeu de rôles	J'aime car c'est en équipe.	C'est amusant.	Avoir des craies	Moyen	Populaire
Mahawa	Élastique	C'est nul on tombe.	C'est nul.	Tennis	Faible	Populaire
Louise	Élastique	C'est nul.	Je n'aime pas	Gymnastique	Moyen	Moyenne
Rania	Corde à sauter	Ça prend toute la place.	C'est dangereux.	Jeux de société	Très bon	Populaire
Mariam	Corde à sauter	On devrait l'enlever car à chaque fois quelqu'un se fait mal.	Je n'aime pas, on peut se blesser.		Très bon	Populaire
Nancy	Élastique	Je n'apprécie pas.	Ce n'est pas appréciable.	Peinture	Bon	Populaire
Rachel	Chat glacé	Je n'aime pas pendant la récréation il y a des disputes.	J'aime bien	Avoir un ballon pour jouer à la balle aux prisonniers	Très bon	Populaire
Alice	Élastique	Ça prend toute la place.	Je n'aime pas. Je trouve ça nul de courir après un ballon.	Cache-cache	Très bon	Aisée

Sur les 12 filles de la classe, 9 émettent un avis général sur le football négatif. Parmi les 3 filles ayant un avis général de ce sport plutôt positif, une se distingue des autres : « je n'aime pas pendant la récréation il y a des disputes ». L'avis de cette élève sur le football lors des temps de récréation montre explicitement que malgré son intérêt pour le football, elle n'y accède pas en raison des nombreux conflits générés. Les 2 autres élèves apprécient certains aspects du football : le fait de jouer en équipe ou le poste de gardien. Pour résumer, la majorité des filles de la classe émettent un avis négatif sur le football en général. Les 12 filles ayant répondu au questionnaire ne pratiquent jamais le football lors des temps de récréation. La moitié d'entre elle dénoncent la place trop importante – symbolique et spatiale – occupée par cette activité et sa dangerosité et 2 d'entre elles souhaiteraient voir cette activité retirée des temps de récréation. Si les avis des filles sur le football ne semblent pas découler de leur niveau scolaire ni même de leur origine sociale, ils montrent tous la place écrasante que détient l'activité sur elles.

## **Le football : une activité clivante ?**

Le football est le sport le plus populaire de France. Tel qu'analysé par E. Maruéjols-Benoit, le football, comme bon nombre de sports, est perçu comme étant une activité masculine<sup>38</sup>. Les élèves l'intériorisent très tôt. Comme elle l'explique dans son interview donnée à Rue89<sup>39</sup>, le terrain de football – lorsqu'il est matérialisé – dans la cour peut occuper jusqu'à 80% de la surface totale. Même si les proportions ne sont pas aussi élevées dans la cour de récréation de l'école Buisson-Molière, l'espace réel et symbolique occupé par le football est important. Le football étant un sport masculin, ces espaces sont occupés exclusivement par des garçons. Il est évident que le football n'est pas réservé aux garçons. Cependant, dans la culture commune, ce sont les hommes qui jouent au football, pas les filles. Dans les jeux vidéo ou dans les médias, ce sport est presque exclusivement associé aux hommes. Dans la construction de

---

<sup>38</sup> MARUEJOULS-BENOIT E. « Mixité, égalité et genre dans les espaces du loisir des jeunes : pertinence d'un paradigme féministe. Géographie. Université Michel de Montaigne Bordeaux III : 2014. Disponible sur : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01131575> (consulté le 09/03/19)

<sup>39</sup> BROUZE, E. « Egalité filles/garçons : et si on effaçait les terrains de foot des cours de récré ? », *Rue89* [en ligne]. 2017. Disponible sur : <https://www.nouvelobs.com/rue89/20170214.OBS5312/egalite-filles-garcons-et-si-oneffacait-les-terrains-de-foot-des-cours-de-recre.html> (consulté le 09/03/19)

l'identité sexuée<sup>40</sup>, il sera donc plus aisé pour les garçons de s'identifier au football que pour les filles. Cette représentation est largement influencée par les médias.

## Les filles au pouvoir

Lors de mes observations et de mes échanges avec les élèves, j'ai pu, dans les deux cas, observer une certaine acceptation de la situation de la part des filles de la classe. Leur mutisme n'est pas révélateur de leurs pensées. En effet, lors des échanges collectifs ou bien sur les questionnaires qui leur ont été distribués, les filles ont révélé leurs avis – parfois très tranchés – sur le football en général et sur sa pratique lors des temps de récréation. Que ce soit par les mots ou par le biais du dessin, elles ont parfaitement illustré la place prépondérante qu'occupe le football dans la vie de la cour de récréation. Même si lors de ces temps elles semblent accepter la domination écrasante du football et donc des garçons, elles ont cependant des revendications. Lors des échanges, elles ont souligné la surreprésentation territoriale du football. Elles sont plusieurs à avoir dénoncé le fait que « le football prend trop de place ». En effet, la place centrale occupée et accordée à la pratique du football lors des temps récréatifs soumet les filles à investir des territoires annexes pour vaquer à leurs activités. Alice, par exemple, estime que le football prend trop de place et ne voit pas d'intérêt particulier à ce sport. Lors d'une discussion, elle explique ne pas s'engager sur le terrain de football en raison des risques de balles perdues. Elle ne comprend pas non plus l'engouement des garçons pour cette activité. Elle n'est pas la seule dans ce cas. En plus de souligner la surreprésentation spatiale de l'activité, sa dangerosité et son caractère vecteur de disputes, elles sont majoritaires à éprouver un sentiment négatif envers ce sport : « c'est nul », « Je trouve ça nul de courir après un ballon », « c'est trop nul », etc. Enfin, 2 filles sur les 12 ayant répondu au questionnaire aimeraient voir le football disparaître de leur cour de récréation : « On devrait l'enlever. Il prend beaucoup de place », « On devrait l'enlever car à chaque fois, quelqu'un se fait mal ». Même si elles sont minoritaires à

---

<sup>40</sup> TOSTAIN M., ECOLASSE M. « Évaluation et justification des discriminations liées au sexe : une étude auprès de collégiens ». *Enfance* [en ligne]. 2008. N°60, p.371-391. Disponible sur : <https://www-cairn-info.ezproxy.univ-orleans.fr/revue-enfance1-2008-4-page-371.htm> (consulté le 26/05/19)



s'exprimer de cette façon dans le recueil de réponses des questionnaires, elles sont, en réalité plus nombreuses lors des échanges quotidiens. Le football générant des conflits au sein et en dehors de la classe, il n'est pas rare qu'ils atteignent la classe et fassent l'objet de mises au point et de discussion post-récréation. Les filles de la classe, peu concernées, expriment régulièrement leur impatience et leur agacement lors de ces temps. C'est spécifiquement dans ces moments que leur parole se libère. Elles conseillent aux garçons de ne plus jouer pour éviter les bagarres et disputes. Elles clament une interdiction du football pendant la récréation, etc. Alors qu'elles ne prennent pas toujours la parole d'elles-mêmes sur cette question, les filles ont pourtant des choses à dire. Elles s'engagent volontiers dans une discussion lorsqu'on leur demande leur avis – ce qui, à mon goût, est trop rare.

## **COMMENT GARANTIR LA MIXITÉ SPATIALE ?**

Comme analysé précédemment dans le cadre de cette étude, les filles sont reléguées aux territoires annexes de ceux dédiés au football. Sans en avoir eu le choix, elles investissent des zones sur lesquelles elles se sentent légitimes et légitimées. Les garçons non plus n'ont pas eu le choix. La matérialisation des terrains mise en place par les collectivités induisent inévitablement des pratiques. Ici, elles favorisent des pratiques masculines. Même si la mixité dans la cour est réelle – de par la présence de filles et de garçons –, elle ne l'est pas du point de vue des territoires. Il y a des territoires exclusivement masculins et des territoires féminins.

## Aménager l'espace

L'aménagement d'une cour de récréation relève des services de la commune. En effet, elle est propriétaire et gestionnaire des lieux. Elle se charge donc de l'installation des équipements, de leur entretien et de leur conformité avec les normes en vigueur<sup>41</sup>. Même si l'aménagement de l'espace de la cour de récréation ne dépend pas des équipes éducatives, elles peuvent cependant faire des demandes à la commune. Dans le cas de cette école, les terrains matérialisés sont présents depuis plusieurs années et « font partie du décor ». Cette école n'est pas un cas isolé : les terrains matérialisés servent de support aux séances d'EPS et sont un véritable outil de travail pour les élèves et les professeurs. Il est évident que la mise en place de terrains n'est pas primordiale. Il est tout à fait possible, avec du matériel, d'opter pour des matérialisations éphémères : plots, puces, cages de football amovibles, paniers de basketball sur roulettes, etc. En outre, la matérialisation d'un territoire le rend plus fort. Les pratiques sont d'autant plus induites et intériorisées des élèves. Il serait alors judicieux d'opter pour des solutions éphémères ou bien pour des matériaux modulables. Patrick Bouchain, architecte et scénographe, a déjà relevé ce défi en construisant une école foraine élémentaire de 12 classes entre 2007 et 2011 à Saint-Jacques-de-La-Lande (35)<sup>42</sup>.

---

<sup>41</sup> RAINAUD P., VIAIRON B. « Aménager la cour de récréation ». *Académie de Poitiers* [en ligne]. 2012, p.1-27. Disponible sur : [http://ww2.ac-poitiers.fr/dsden16-pedagogie/sites/dsden16-pedagogie/IMG/pdf/amenagement\\_cour\\_recreation.pdf](http://ww2.ac-poitiers.fr/dsden16-pedagogie/sites/dsden16-pedagogie/IMG/pdf/amenagement_cour_recreation.pdf) (consulté le 06/06/19)

<sup>42</sup> RIOU J. « Saint-Jacques : quatre classes construites à l'école foraine du Haut-Bois ». *Ouest France* [en ligne]. 2011. Disponible sur : [https://rennes.maville.com/actu/actudet\\_-Saint-Jacques-quatre-classes-construites-a-l-ecole-foraine-du-Haut-Bois\\_-1669749\\_actu.Htm](https://rennes.maville.com/actu/actudet_-Saint-Jacques-quatre-classes-construites-a-l-ecole-foraine-du-Haut-Bois_-1669749_actu.Htm) (consulté le 06/06/19)

Photographies de l'école foraine de Saint-Jacques-de-La-Lande (35)



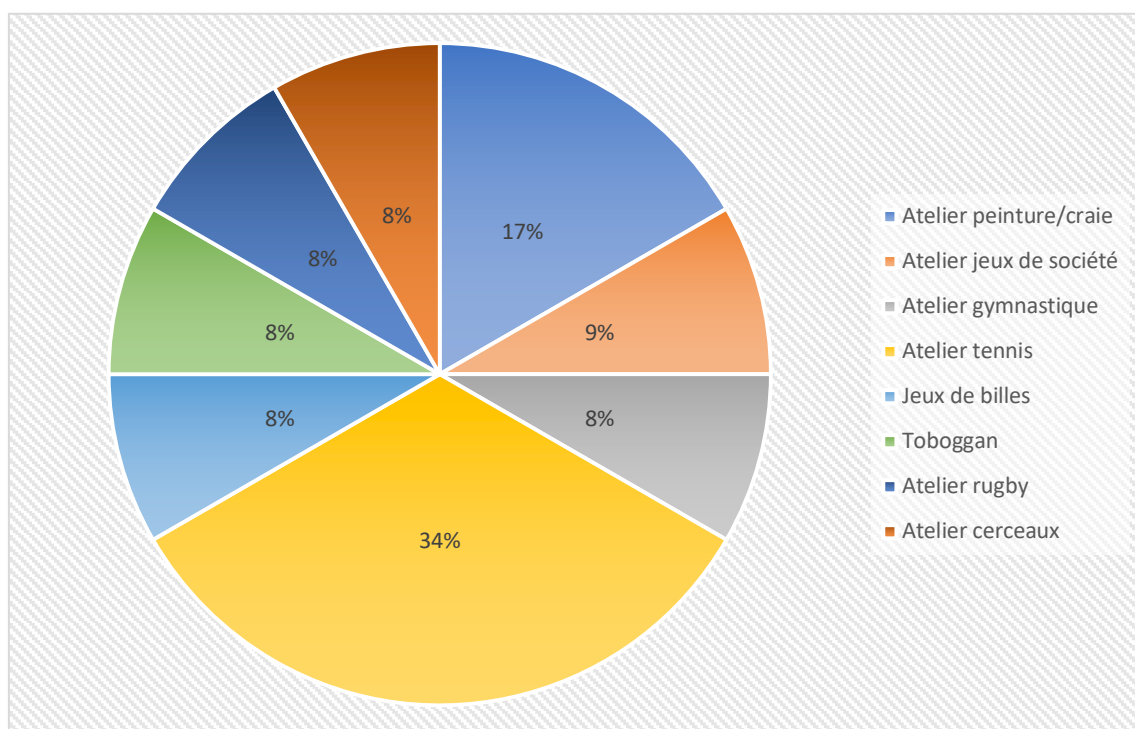
Source : [construire-architectes.over-blog.com](http://construire-architectes.over-blog.com)



Source : [construire-architectes.over-blog.com](http://construire-architectes.over-blog.com)

Cette école atypique imaginée par l'architecte et ses collaborateurs est composée essentiellement de bois. Les classes prennent la forme de chapiteaux, les espaces sont modulables pour permettre aux enseignants d'adapter l'espace à leur pédagogie. Cette architecture permet aux élèves de réellement habiter l'espace et de se l'approprier. Les infrastructures n'étant pas inflexibles, les territoires n'induisent pas de pratiques durables. Les élèves comme les professeurs participent à l'aménagement des espaces. Dans leurs souhaits, les élèves témoignent de leur désir de changement.

Activités de cour souhaitées de la part des élèves de CE2



Les envies de élèves sont assez variées. Ce diagramme regroupe les souhaits des élèves réalisables. En effet, un élève a émis l'envie de pouvoir faire de la moto-cross dans la cour de récréation. Cette activité ne peut être mise en place à l'école. On constate que 34% des élèves aimeraient pouvoir pratiquer le tennis dans la cour. Il s'agit là d'un souhait réalisable mais nécessitant du matériel et de l'organisation. Parmi ces 34% seuls 33% de filles ont formulé le vœu de pouvoir jouer au tennis dans la cour. S'agissant d'un sport moins imprégné de masculinité, les garçons restent cependant

majoritaires quant à la pratique d'activités physiques compétitives à l'école. L'atelier rugby n'a été proposé que par la population masculine de la classe. Quant aux ateliers gymnastique, peinture, jeux de société, jeux de billes ou encore le toboggan, ils n'émanent que de filles. Les garçons sont surreprésentés dans les propositions d'activités physiques et sportives. Les aménagements proposés par les élèves sont réalisables. La contrainte rencontrée est matérielle et structurelle. Pour mettre en place les propositions des élèves, il s'agirait d'installer une collaboration entre élèves et enseignants.

## **L'établissement d'un contrat social pour le « mieux-vivre » dans la cour de récréation**

Les us de la cour de récréation ne sont pas simplement le fruit de l'appropriation spatiale des élèves. Même s'ils habitent le territoire de manière autonome, ils ne le font pas nécessairement dans l'autogestion. Les professeurs surveillants et, plus largement, l'équipe pédagogique intervient sur la régulation et sur les usages des territoires. Les analyses montrent que la mixité dans la cour n'est que partielle et que la place occupée par le football génère des inégalités de territoire et des conflits. Il serait judicieux de penser l'espace de la cour à partir d'un contrat social. Ce dernier implique que « l'ordre social et politique a son origine dans l'Homme » et non pas « dans la tradition ou dans la force »<sup>43</sup>. Il laisse également supposer une idée d'autonomie. Dans le cadre de l'école, le contrat social permettrait de responsabiliser les élèves, de les laisser prendre part à l'organisation de leurs récréations et donc, à les rendre acteurs. Comme le stipule la Charte de la laïcité à l'école, « La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions [...] (pour) l'apprentissage de la citoyenneté »<sup>44</sup>.

---

<sup>43</sup> CHAMPEAU S. « « Contrat social » ». *Cités* [en ligne]. 2002. N°10, p.159-167. Disponible sur : <https://www-cairn-info.ezproxy.univ-orleans.fr/revue-cites-2002-2-page-159.htm> (consulté le 28/05/19)

<sup>44</sup> Annexe VII

**6** | La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. **Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression** qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.

**9** | La laïcité implique **le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations**, garantit **l'égalité entre les filles et les garçons** et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.

**15** | Par leurs réflexions et leurs activités, **les élèves contribuent à faire vivre la laïcité** au sein de leur établissement.

Au sein de l'école, l'établissement d'un contrat social prendrait la forme d'un projet collectif mêlant enseignants et élèves. Il s'agirait de mettre en place des groupes de discussion ou pourquoi pas, un « conseil de cour de récréation ». En d'autres termes, de manière collective, les professeurs et les élèves travailleraient sur la question de l'aménagement de la cour, des activités proposées pendant les récréations ainsi que de leur répartition journalière, hebdomadaire, mensuelle, etc. Les élèves comme les professeurs émettraient des avis dans le respect d'autrui et sans domination quelconque. Ce conseil pourrait se réunir bimensuellement pour faire le point sur les difficultés, les réussites. Les membres du conseil devraient représenter les élèves ainsi que le corps enseignant. Il s'agirait d'un réel projet d'établissement permettant à tous de donner son avis et ainsi de favoriser l'égalité. Encore une fois, c'est un projet réalisable. J'ai émis le souhait de le mettre en place mais j'ai été confrontée à des contraintes multiples : je ne suis pas en charge de l'Enseignement Moral et Civique – le plus propice à la mise en place de ce type de démarche – et je ne suis présente sur l'école qu'une fois par semaine. S'il est difficile de défaire les élèves de leurs habitudes et normes intériorisées, il en est d'autant plus ardu d'en défaire les adultes. En effet, si les élèves proposaient d'eux-mêmes ce type de fonctionnement, les professeurs semblaient quelque peu perplexes quant à l'organisation nécessaire à la mise en place de ce type de projet : « Oui mais bon... tu vois ça fait des années que c'est comme ça donc on ne va pas chercher à tout remuer et puis il faudrait que ça soit bien préparé et

tout, quoi »<sup>45</sup>. Même si le corps enseignant est véritablement conscient des inégalités rencontrées dans la cour, il ne semble pour autant pas prêt à mettre en place une quelconque organisation allant dans le sens du contrat social. Stipuler que rien n'a été mis en place serait une erreur. Les ballons, par exemple sont répartis par classes. Ainsi, toutes la classes ont l'opportunité de jouer avec un ballon. Pour autant, les ballons n'atterrissent jamais entre les mains des filles. En ce qui concerne les cordes à sauter, les garçons n'y ont presque jamais accès puisque prisées immédiatement par les filles. L'accès aux territoires dédiés au football non-matérialisés est partagé entre les deux classes de CE2 en fonction des récréations. Pour autant, les conflits subsistent et les filles n'investissent toujours pas les lieux. Pour conclure, les moyens mis en place pour encadrer et réguler les activités dans la cour de récréation n'agissent en rien sur la mixité – ou plutôt la non-mixité – territoriale. La ségrégation spatiale filles-garçons subsiste. Ces organisations n'émanent pas des élèves. Elles sont pensées par les professeurs pour réguler les conflits « interclasses » et « intraclasses ». Les professeurs n'étant pas directement impactés par cette ségrégation genrée, ils ne proposent pas de solution allant dans le sens de l'amélioration de la situation. C'est pour cette raison qu'un contrat social établit grâce aux professeurs mais aussi grâce aux élèves permettrait de leur donner la parole et de proposer leurs propres solutions.

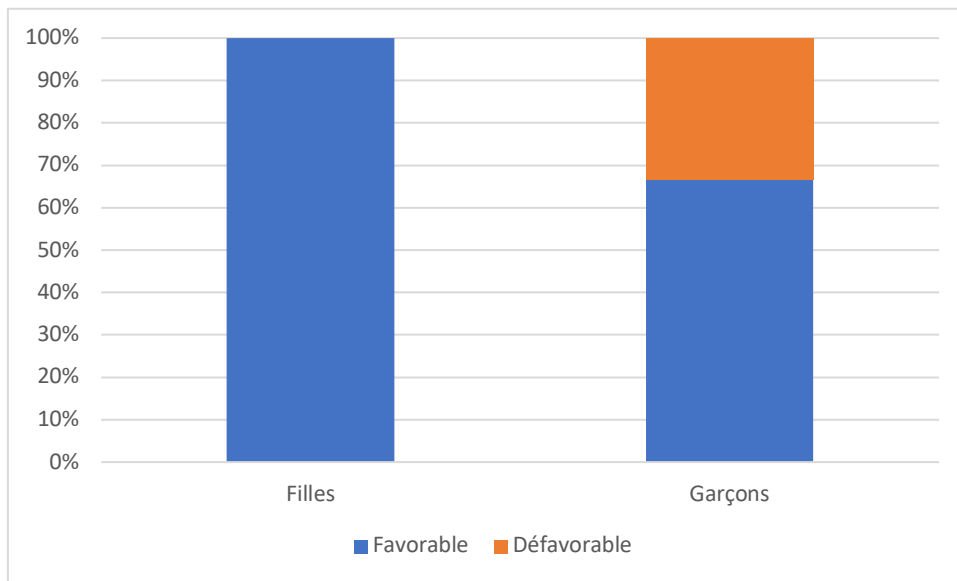
## **Ce qu'en pensent les élèves**

Lors d'un court débat collectif sur l'organisation de la cour de récréation, deux élèves ont proposé un système de « conseil de cour de récréation ». Il s'agirait, comme explicité précédemment, de réunir les des représentants des élèves ainsi que du corps enseignant afin de mettre en place des stratégies, des règles visant à assurer l'égalité spatiale dans la cour ainsi que la diversité des activités possibles. La proposition émanant des élèves, j'ai récolté les avis de la classe entière.

---

<sup>45</sup> Propos rapportés d'un collègue lors d'une discussion dans la cour un vendredi de printemps

### Avis des élèves de CE2 sur la mise en place d'un « conseil de cour de récréation »



Alors que les filles de la classe sont toutes favorables à la mise en place de ce type de dispositif, il ne fait pas l'unanimité du côté des garçons. En effet, on peut supposer que certains élèves y ont vu une menace pour la pratique du football. D'un autre côté, Presque 70% de garçons seraient favorables à la mise en place d'un tel projet. Ces chiffres révèlent l'ambition des élèves pour être acteurs de l'espace de la cour et des usages qui y existent. Ils semblent alors soucieux de s'investir dans la gestion de cette dernière. Même si leurs réponses ne montrent pas les ambitions qu'ils ont quant à la mise en place d'un tel contrat social, elles sont révélatrices d'un engagement possible en vue d'un tel projet. En rendant les élèves de l'école acteurs de l'aménagement de ces temps récréatifs, peut-être pourrions-nous envisager une amélioration de la mixité spatiale ainsi que la baisse des conflits liés à la pratique du football.

De manière concrète et au-delà de la suppression de l'activité, les filles de la classe trouveraient souhaitable d'encadrer le terrain de football. Elles évoquent alors la mise en place de grillages ou de barrières évitant les sorties de ballons. D'autres filles de la classe proposent de ne pas rendre systématique le football lors des temps de récréation afin de rendre ces territoires profitables à tous : « Sinon, on devrait mettre le football quelques fois mais pas tout le temps. Il faudrait des jours où ils [les garçons] peuvent jouer et d'autres non » – Alice. Une autre élève a rebondi sur les propos d'Alice : « Oui, comme ça on pourra faire d'autres choses sur les terrains à la place du football. On pourra jouer à la balle aux prisonniers ». Les garçons concernés par le football ont



rapidement émis des désaccords sur ces propositions. Ils ne souhaitent pas avoir accès au football de manière ponctuelle. Ils désirent conserver l'organisation journalière de la cour, à savoir le football à toutes les récréations. Un élève non-joueur de football est intervenu pour rassurer ses camarades et émettre une proposition : « Si on ne joue pas tous les jours au football c'est pas grave, on pourra faire du tennis ou alors autre chose ». Il s'agit de Paul, un élève représentant de la masculinité de type marginale. Si les filles sont largement d'accord pour ne pas systématiser la pratique du football en récréation, il n'en est pas de même pour les garçons habitués à cette organisation. Certains d'entre eux ont riposté en demandant l'interdiction des cordes à sauter : « Si on ne met pas le football à chaque fois bah on enlève les cordes à sauter comme ça vous arrêterez de nous fouetter avec quand vous en faites ! » – Moad. La réflexion de ce dernier élève semble davantage être une riposte plutôt qu'une constatation. Il est important de souligner le fait que lors de ces échanges, l'objectif n'était pas de mettre les élèves d'accord. Au contraire, il semblait intéressant pour cette étude de relever les désaccords entre les élèves pratiquant le football et les autres. Si ce projet devait voir le jour, il ne s'agirait pas simplement de lancer des conflits sociocognitifs dans les classes. Au contraire, le travail serait de longue haleine et inscrit dans une dynamique de collaboration entre élèves et entre professeurs et élèves. Avant même de mettre en place ce dispositif, les élèves auraient à travailler sur la prise de conscience des stéréotypes et leur déconstruction en lien avec l'Enseignement Moral et Civique.

## **Et la maitresse ?**

En tant que professeure stagiaire, l'avantage que je peux avoir face à mes collègues titulaires installés dans l'école, c'est un regard neuf. En effet, il s'agit de ma première année au sein d'un établissement. Rien de ce que je rencontre ne m'est familier. Ayant des expériences et un vécu comme tout individu, je ne peux revendiquer une neutralité axiologique au sens de Weber<sup>46</sup>. J'ai cependant adopté une démarche critique afin de comprendre un fait social que je juge problématique. Lors de mes premières observations, j'ai rapidement souligné la non-mixité présente dans la cour.

---

<sup>46</sup> WEBER M. *Le savant et le politique : une nouvelle traduction*. Paris : La Découverte, 2003.

Bien que les filles et les garçons soient présents dans la cour, ils n'occupent pas les mêmes espaces. Je suis convaincue que le football est le principal vecteur des « luttes des places »<sup>47</sup> de par la représentation masculine et de la masculinité qu'il produit. En revanche, je ne suis pas assurée qu'il s'agisse d'une fatalité. L'objectif n'est pas de proscrire la pratique du football dans la cour. Il est plutôt d'offrir un égal accès à l'espace aux élèves. Pour cela, il faudrait commencer par les professeurs. J'ai constaté chez mes collègues – et par conséquent chez moi – un certain renoncement quant au fait d'agir. Au même titre que les élèves, ils ont intériorisé les normes des territoires de la cour. Ils ont naturalisé la domination spatiale et symbolique du « territoire des garçons ». De manière involontaire, ils ont légitimé les inégalités de genre dans la cour. Afin de rétablir un ordre social juste et équitable, je serais favorable à la mise en place d'un contrat social impliquant tous les acteurs de l'établissement – élèves inclus. Il s'agirait alors de permettre aux enfants de s'exprimer sur la situation de la cour de récréation. Se faisant, ils mettraient au jour des normes intériorisées qu'ils pourraient remettre en question. Il s'agirait là d'un premier pas vers la déconstruction des stéréotypes. Ce projet leur permettrait de développer leur esprit critique, leur autonomie ainsi que de les former à la citoyenneté. L'aboutissement de cette démarche serait de faire de la cour de récréation un espace serein, propice à la socialisation, la découverte sans laisser place aux inégalités et à la ségrégation spatiale. Les inégalités étant déjà présentes à l'extérieur de l'école, il me semble pertinent de former les élèves et leur esprit critique sur ce sujet.

---

<sup>47</sup> MONNARD M. « Occuper et prendre place : une lecture des rapports de pouvoir dans la cour de récréation ». *Espaces et sociétés*. 2016. n° 166), p.127-145. Disponible sur : <https://www-cairn-info.ezproxy.univ-orleans.fr/revue-espaces-et-societes-2016-3-page-127.htm> (consulté le 07/01/2019).

## Conclusion

La cour de récréation est un espace central dans une école. Au sein de ce lieu à l'utilité duelle qu'ils s'approprient, les élèves se socialisent et font la rencontre de l'autre. À l'issue des analyses, le fonctionnement de cet espace résulte surtout de la domination spatiale et symbolique du football. Les territoires dédiés à cette pratique sont investis et contrôlés exclusivement par des garçons. Les territoires annexes sont plus polyvalents en termes d'usages et plus mixtes. Les conflits et luttes observés sont, pour une grande partie, générés par le football qu'il s'agisse de conflits de jeux ou de territoires. Les adultes, bien présents lors des récréations, sont associés aux simples rôles de surveillants et de garants de la sécurité des élèves. Au même titre que ces derniers, ils ont intériorisé les normes et les règles d'un fonctionnement ancré et qui perdure dans le temps qu'ils légitiment. La mixité ne s'observe pas dans la cour puisque certains territoires sont habités par des garçons de manière exclusive. En revanche, aucun autre territoire ne répond à ces mêmes logiques du côté féminin. Les « territoires des garçons » sont fortement contrôlés et puissants. Si les filles semblent se satisfaire de la situation, elles ont cependant des revendications fortes. Elles ont parfaitement analysé la place qu'occupe le football dans leur quotidien scolaire. Ainsi, pour permettre aux élèves d'évoluer au sein d'un espace ensemble et dans l'égalité, il est envisageable d'aménager l'espace autrement en incluant les élèves dans un projet et en leur donnant la parole. Les élèves de CE2 dont j'ai la responsabilité le vendredi ont su montrer leurs ambitions et leur engagement en ce qui concerne un tel projet. Sa mise en place et sa réussite ne peut se faire qu'avec la collaboration des autres classes et des autres professeurs. N'ayant pas eu en charge l'EMC et n'étant présente qu'un jour par semaine

dans l'établissement, je n'ai pas pu réunir les moyens nécessaires à la réalisation d'un tel projet. Si la mixité au sein de la cour de récréation n'est pas avérée, il serait intéressant de se pencher sur les représentations stéréotypées des élèves. En effet, leurs représentations influencent leurs pratiques. Elles ne sont, pour autant, pas inflexibles. Mettre en place un projet sur cette thématique en classe pourrait permettre à tous de conscientiser certains stéréotypes pour, peut-être, permettre un mieux-vivre ensemble égalitaire.

## Bibliographie

### Monographies

BERENI L., CHAUVIN S., JAUNAIT A., REVILLARD A. *Introduction aux études sur le genre*. Bruxelles : De Boeck, 2012.

BOURDIEU P. *La domination masculine*. Paris : Seuil, 1998.

COURT M. *Corps de filles, corps de garçons : une construction sociale*. Paris : Éditions

DARMON M. *La socialisation*. Paris : Armand Colin, 2006, p.6.

DURU-BELLAT M. *L'école des filles : quelle formation pour quels rôles sociaux ?*. Paris : L'Harmattan, 2005.

HALBWACHS M. *La mémoire collective*. Paris : PUF, 1950.  
La Dispute : 2010.

LEMEL Y., ROUDET B. *Filles et garçons jusqu'à l'adolescence, socialisations différentielles*. Paris : L'Harmattan, 1991.

MARUEJOULS-BENOIT E. « Mixité, égalité et genre dans les espaces du loisir des jeunes : pertinence d'un paradigme féministe ». *Géographie*. Université Michel de Montaigne Bordeaux III : 2014. Disponible sur : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01131575> (consulté le 09/03/19)

PASQUIER G. « Enseigner l'égalité des sexes à l'école primaire : des pratiques qui se cherchent ». In MORIN-MESSABEL. *Filles/garçons : questions de genre de la formation à l'enseignement*. Lyon : Presses universitaires de Lyon, 2013, p.281-300.

ZAIDMAN C. *La mixité à l'école primaire*. Paris : L'Harmattan, 1996.

### **Thèses et mémoires**

BRUNEAU C. « La récréation : comment penser ce temps pour faire de la cour un enjeu de l'égalité fille-garçon ? ». *Éducation*. 2018. dumas-01917232f

### **Articles**

BAGAUULT C. « Danse ou football ? ». *Sciences Humaines* [en ligne]. 2014. n° 261, p. 28-28. URL : <https://www-cairn-info.ezproxy.univ-orleans.fr/magazine-sciences-humaines-2014-7-page-28.htm> (consulté le 20/05/2019)

BERTRAND J., COURT M. et MENNESSON C. « Introduction. Socialisations masculines, de l'enfance à l'âge adulte ». *Terrains & Travaux* [en ligne]. 2015. n°27, p.5-19. Disponible sur : <https://www-cairn-info.ezproxy.univ-orleans.fr/revue-terrains-et-travaux-2015-2-page-5.htm> (consulté le 16/04/19)

BERTRAND J., COURT M. et MENNESSON C. « Introduction. Socialisations masculines, de l'enfance à l'âge adulte ». *Terrains & Travaux* [en ligne]. 2015. n°27, p.5-

19. Disponible sur : <https://www-cairn-info.ezproxy.univ-orleans.fr/revue-terrains-et-travaux-2015-2-page-5.htm> (consulté le 16/04/19)

BOURDIEU P. « Remarques provisoires sur la perception sociale du corps ». *Actes de la recherche en sciences sociales* [en ligne]. 1977. n°14, p. 51-54. Disponible sur : [www.persee.fr/doc/arss\\_0335-5322\\_1977\\_num\\_14\\_1\\_2554](http://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1977_num_14_1_2554) (consulté le 07/01/19)

BROUZE E. « Egalité filles/garçons : et si on effaçait les terrains de foot des cours de récré ? », *Rue89* [en ligne]. 2017. Disponible sur : <https://www.nouvelobs.com/rue89/20170214.OBS5312/egalite-filles-garcons-et-si-oneffacait-les-terrains-de-foot-des-cours-de-recre.html> (consulté le 09/03/19)

CHAMPEAU S. « « Contrat social » ». *Cités* [en ligne]. 2002. N°10, p.159-167. Disponible sur : <https://www-cairn-info.ezproxy.univ-orleans.fr/revue-cites-2002-2-page-159.htm> (consulté le 28/05/19)

DARMON M. « Socialisation. Petite histoire d'un manuel ». *Idées économiques et sociales* [en ligne]. 2018. n° 191, p.6-14. Disponible sur : <https://www-cairn-info.ezproxy.univ-orleans.fr/revue-idees-economiques-et-sociales-2018-1-page-6.htm> (consulté le 26/05/2019)

DELALANDE J. « La cour d'école : un lieu commun remarquable ». *Recherches familiales* [en ligne]. 2005. n°2, p.25-36. Disponible sur : <https://www-cairn-info.ezproxy.univ-orleans.fr/revue-recherches-familiales-2005-1-page-25.htm> (consulté le 15/04/2019)

DELVILLE J. « Espace, école, genre et contestation chez les lycéens d'un quartier populaire ». *Journal des anthropologues* [en ligne]. 2009. p.108-109. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/jda/1153> (consulté le 07/01/19).

DI MEO G. « Éléments de réflexion pour une géographie sociale du genre : le cas des femmes dans la ville ». *L'Information géographique* [en ligne]. 2012. n°76, p.72-94. Disponible sur : <https://www-cairn-info.ezproxy.univ-orleans.fr/revue-l-information-geographique-2012-2-page-72.htm> (consulté le 09/01/19)

DI MEO G. « Les femmes et la ville. Pour une géographie sociale du genre », *Annales de géographie* [en ligne]. 2012. n°684, p.107-127. Disponible sur : <https://www-cairn-info.ezproxy.univ-orleans.fr/revue-annales-de-geographie-2012-2-page-107.htm> (consulté le 09/01/19)

DRIS N. « L'espace habité : Sens, usage, méthode ». *Travaux de l'Institut Géographique de Reims* [en ligne]. 2004. N° 30, p.177-185. Disponible sur : [www.persee.fr/doc/tigr\\_0048-7163\\_2004\\_num\\_30\\_119\\_1486](http://www.persee.fr/doc/tigr_0048-7163_2004_num_30_119_1486) (consulté le 20/04/2019)

JOANNIN D. et MENNESSON C. « Dans la cour de l'école. Pratiques sportives et masculinités ». *Cahiers du genre* [en ligne]. 2004. n°56, p.161-184. Disponible sur : <https://www-cairn-info.ezproxy.univ-orleans.fr/revue-cahiers-du-genre-2014-1-page-161.htm> (07/01/2019)

LE MONDE. « Interview d'E.MARUEJOULS. Dans les cours de récréation, les filles sont invisibilisées » [en ligne]. Paris : Le Monde, Mise à jour le 17/09/18. Disponible sur : [https://www.lemonde.fr/societe/article/2018/09/16/dans-les-cours-de-recreation-les-filles-sont-invisibilisees\\_5355861\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2018/09/16/dans-les-cours-de-recreation-les-filles-sont-invisibilisees_5355861_3224.html) (consulté le 07/01/19)

MENNESSON C. « Être une femme dans un sport « masculin ». Modes de socialisation et construction des dispositions sexuees ». *Sociétés contemporaines* [en ligne]. 2004. N° 55, p69-90. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-societes-contemporaines-2004-3-page-69.htm> (consulté le 17/05/2019)

MONNARD M. « Occuper et prendre place : une lecture des rapports de pouvoir dans la cour de récréation ». *Espaces et sociétés* [en ligne]. 2016. n° 166, p.127-145. Disponible sur : <https://www-cairn-info.ezproxy.univ-orleans.fr/revue-espaces-et-societes-2016-3-page-127.htm> (07/01/2019)

PASQUIER G. « La cour de récréation au prisme du genre, lieu de transformation des responsabilités des enseignant-e-s à l'école primaire. » *Revue des sciences de l'éducation* [en ligne]. 2015. n°41, p.91-114. Disponible sur : <https://doi.org/10.7202/1031473ar> (consulté le 07/01/19)



RAINAUD P., VIAIRON B. « Aménager la cour de récréation ». *Académie de Poitiers* [en ligne]. 2012, p.1-27. Disponible sur : [http://ww2.ac-poitiers.fr/dsden16-pedagogie/sites/dsden16-pedagogie/IMG/pdf/amenagement\\_cour\\_recreation.pdf](http://ww2.ac-poitiers.fr/dsden16-pedagogie/sites/dsden16-pedagogie/IMG/pdf/amenagement_cour_recreation.pdf) (consulté le 06/06/19)

RIOU J. « Saint-Jacques : quatre classes construites à l'école foraine du Haut-Bois ». *Ouest France* [en ligne]. 2011. Disponible sur : [https://rennes.maville.com/actu/actudet\\_-Saint-Jacques-quatre-classes-construites-a-l-ecole-foraine-du-Haut-Bois\\_-1669749\\_actu.Htm](https://rennes.maville.com/actu/actudet_-Saint-Jacques-quatre-classes-construites-a-l-ecole-foraine-du-Haut-Bois_-1669749_actu.Htm) (consulté le 06/06/19)

RIPOLI F. et VESCHAMBRE V. « Introduction ». *Norois* [en ligne]. 2005. n°195, p.7-15. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/norois/477> (consulté le 19/05/2019)

ROUYER V., MIEYAA Y. et LE BLANC A. « Socialisation de genre et construction des identités sexuées ». *Revue française de pédagogie* [en ligne]. 2014. N°187, p.97-137. Disponible sur : <https://journals-openedition-org.ezproxy.univ-orleans.fr/rfp/4494#quotation> (consulté le 25/05/19)

SCOTT JOAN W. « Le genre : une catégorie d'analyse toujours utile ? ». *Diogène* [en ligne]. 2009. n°225, p. 5-14. Disponible sur : <https://www-cairn-info.ezproxy.univ-orleans.fr/revue-diogene-2009-1-page-5.htm> (consulté le 01/03/19).

THERY I. « Le genre : identité des personnes ou modalité des relations sociales ? Une controverse importante à la croisée des sciences sociales et de la philosophie ». *Féminin, masculin, bébé* [en ligne]. 2011. p.105-136. Disponible sur : <https://www-cairn-info.ezproxy.univ-orleans.fr/feminin-masculin-bebe--9782749213682-page-105.htm> (consulté le 18/02/19)

TOSTAIN M., ECOLASSE M. « Évaluation et justification des discriminations liées au sexe : une étude auprès de collégiens ». *Enfance* [en ligne]. 2008. N°60, p.371-391. Disponible sur : <https://www-cairn-info.ezproxy.univ-orleans.fr/revue-enfance1-2008-4-page-371.htm> (consulté le 26/05/19)

UPOPI. « Espace, d'Éléonore Gilbert » [en ligne]. France : 2014. Disponible sur : <http://upopi.ciclic.fr/voir/les-courts-du-moment/espace-d-eleonor-gilbert> (consulté le 07/01/19)

VERDET A. « Le chemin de la mixité dans la cour de récréation ». *The conversation* [en ligne]. 2016. Disponible sur : <http://www.entreprise.news/long-chemin-de-mixite-cour-de-recreation/> (consulté le 15/05/19)

ZOLESIO E. « Socialisations primaires / secondaires : quels enjeux ? ». *Idées économiques et sociales* [en ligne]. 2018. n° 191, p.15-21. Disponible sur : <https://www-cairn-info.ezproxy.univ-orleans.fr/revue-idees-economiques-et-sociales-2018-1-page-15.htm> (consulté le 26/05/2019)

## Sites Web

BROUZE, E. « Egalité filles/garçons : et si on effaçait les terrains de foot des cours de récré ? », *Rue89* [en ligne]. 2017. Disponible sur : <https://www.nouvelobs.com/rue89/20170214.OBS5312/egalite-filles-garcons-et-si-oneffacait-les-terrains-de-foot-des-cours-de-recre.html> (consulté le 09/03/19)

EDUCATION.GOUV.FR <https://www.education.gouv.fr/>

EDUSCOL <https://eduscol.education.fr/>

LE MONDE. « Interview d'E.MARUEJOULS. Dans les cours de récréation, les filles sont invisibilisées » [en ligne]. Paris : Le Monde, Mise à jour le 17/09/18. Disponible sur : [https://www.lemonde.fr/societe/article/2018/09/16/dans-les-cours-de-recreation-les-filles-sont-invisibilisees\\_5355861\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2018/09/16/dans-les-cours-de-recreation-les-filles-sont-invisibilisees_5355861_3224.html) (consulté le 07/01/19)

UPOPI. « Espace, d'Éléonore Gilbert » [en ligne]. France : 2014. Disponible sur : <http://upopi.ciclic.fr/voir/les-courts-du-moment/espace-d-eleonor-gilbert> (consulté le 07/01/19)

## Table des illustrations

Les espaces dédiés au football dans la cour de récréation .....	10
Répartition des garçons de la classe ayant répondu au questionnaire par activités lors des temps de récréation.....	12
Représentation de la cour de récréation par des élèves de CE2.....	13
Répartition des activités en fonction des territoires et des classes.....	15
Zone occupée par les enseignants surveillants lors des récréations.....	20
Ce que pensent les garçons du football.....	23
Les joueurs de football de la classe de CE2.....	24
Les élèves représentants d'une masculinité marginale .....	25
Photographie aérienne d'immeubles du quartier Sanitas à Tours.....	27
Origine sociale, niveau scolaire et avis des filles sur le football .....	29
Photographies de l'école foraine de Saint-Jacques-de-La-Lande (35) .....	34
Activités de cour souhaitées de la part des élèves de CE2 .....	35
Articles 6, 9 et 15 de la Charte de la Laïcité à l'école .....	37
Avis des élèves de CE2 sur la mise en place d'un « conseil de cour de récréation » .....	39

# Annexes



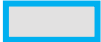

<b>Annexe I : La cour de récréation de l'école Buisson Molière à Tours .....</b>	<b>53</b>
<b>Annexe II : Superficie des cours de récréation de l'école Buisson-Molière .....</b>	<b>54</b>
<b>Annexe III : Questionnaire distribué aux élèves de la classe .....</b>	<b>55</b>
<b>Annexe IV : Grille de réponses des élèves au questionnaire .....</b>	<b>56</b>
<b>Annexe V : La cour de récréation représentée par les élèves .....</b>	<b>59</b>
<b>Annexe VI : Débat réalisé en classe le 10 mai 2019 .....</b>	<b>62</b>
<b>Annexe VII : La Charte de la laïcité à l'école .....</b>	<b>67</b>

## Annexe I : La cour de récréation de l'école Buisson Molière à Tours



Source : Google Earth

### Légende :

-  Cour élémentaire
-  Cour maternelle
-  Terrains de football et basketball
-  Jeux peints au sol

## Annexe II : Superficie des cours de récréation de l'école Buisson-Molière



Source : Google Earth

### Annexe III : Questionnaire distribué aux élèves de la classe

Prénom :

Âge :

Pratiques-tu une activité sportive en dehors de l'école (en club) ? Si oui, laquelle ?

.....

Quel est ton jeu préféré dans la cour de récréation ?

.....

Que penses-tu du football ? Explique pourquoi en quelques lignes.

.....  
.....  
.....

Que penses-tu du football pendant la récréation ? Explique pourquoi.

.....  
.....

Quelles activités aimerais-tu pouvoir faire dans la cour de récréation ?

.....  
.....

Où joues-tu le plus souvent dans la cour de récréation ?

.....

À quoi joues-tu dans la cour de récréation ?

.....

Dessine la cour de récréation derrière la feuille.



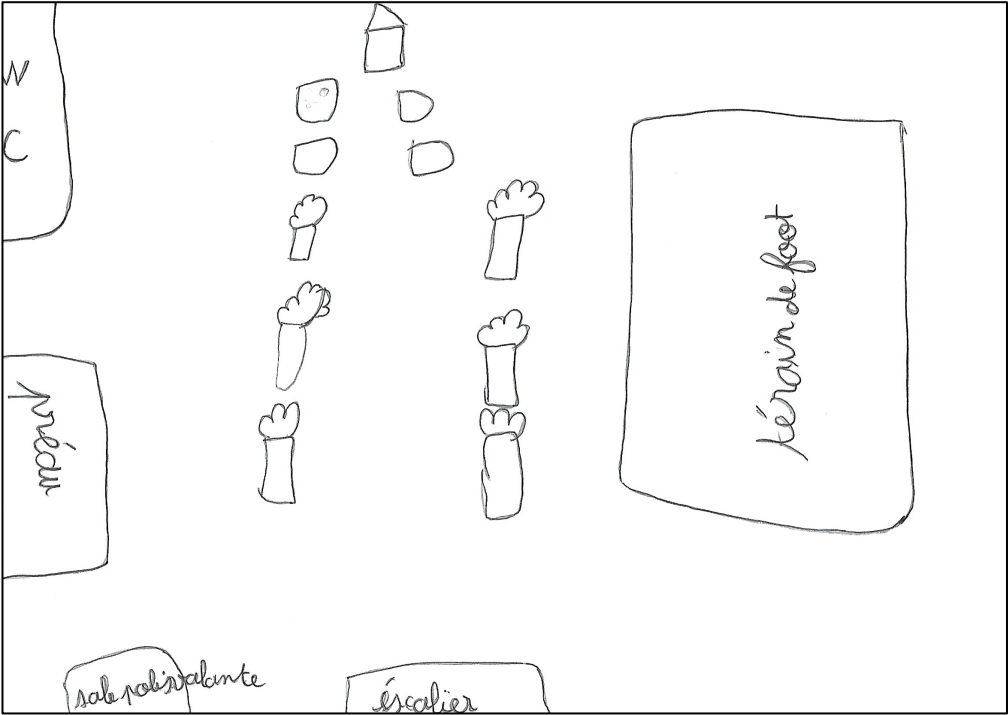
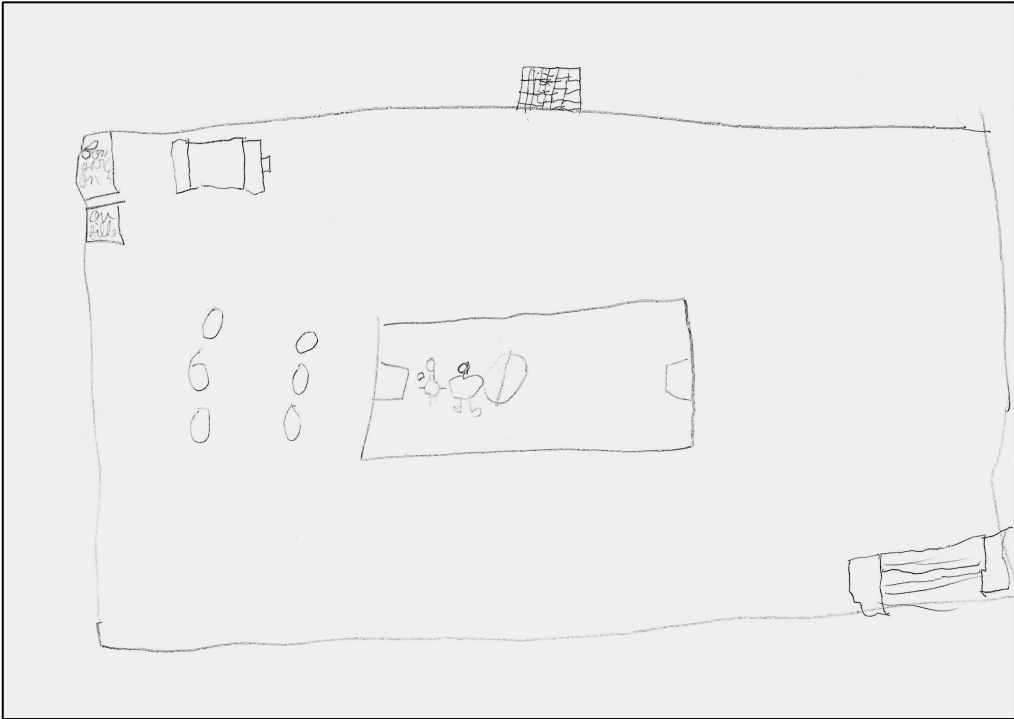
## Annexe IV : Grille de réponses des élèves au questionnaire

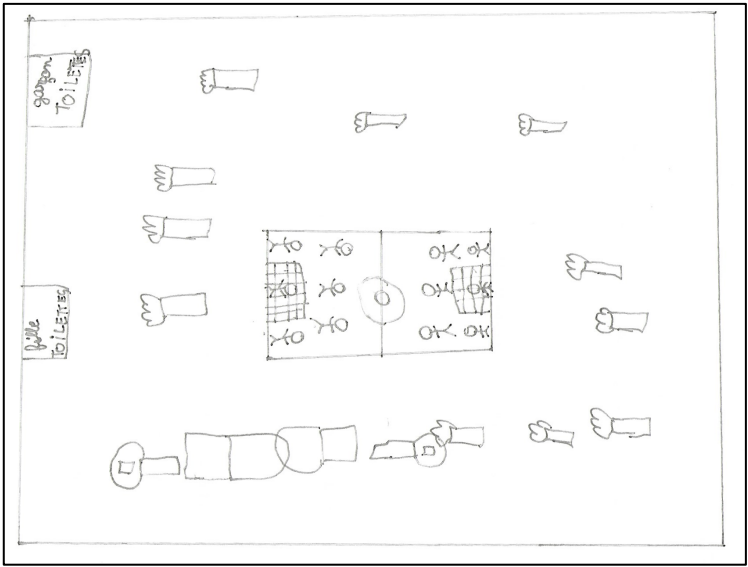
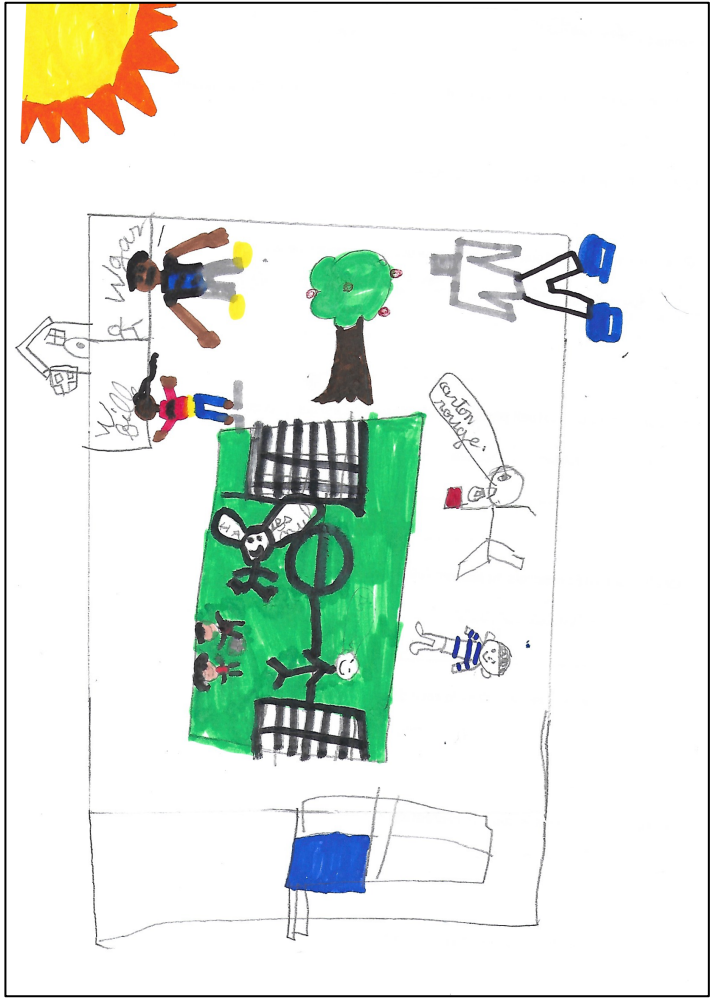
	<b>Pratiques-tu une activité physique en dehors de l'école ? (club) Si oui, laquelle ?</b>	<b>Ton jeu préféré dans la cour de récréation ?</b>	<b>Que penses-tu du football pendant la récréation ?</b>	<b>Quelles activités aimerais-tu pouvoir faire dans la cour ?</b>	<b>Où joues-tu le plus souvent dans la cour ?</b>	<b>À quoi joues-tu dans la cour de récréation ?</b>
♀	Escrime	Chat glacé	Je n'aime pas, il y a des disputes	Avoir un ballon pour jouer à la balle aux prisonniers	Près de la cantine	Police-voleurs
♀	Karaté	Corde à sauter	C'est dangereux et ils prennent toute la place	Pouvoir faire des jeux de société	Au milieu entre les arbres	La corde à sauter
♀	Aucun	Corde à sauter	Cela prend beaucoup de place et les gens ne devraient pas marcher sur le terrain	Avoir toboggan comme en maternelle	Au milieu entre les arbres	À l'élastique
♀	Gymnastique	L'élastique	J'aime bien	N/R	Au milieu entre les arbres	À chat
♂	Karaté	Football	J'aime parce que je suis avec mes amis	Jouer au tennis	Sur le terrain (non matérialisé)	Football
♂	N/R	Jouer à Tekken (jouer le rôle des personnages du jeu vidéo)	Je n'aime pas le football je n'aime pas le ballon. Le ballon est trop dur, ça fait mal.	Pouvoir faire du rugby	Sur le terrain de basket	À des jeux de combat
♀	Aucun	L'élastique	Je pense que ce n'est pas appréciable, je n'apprécie pas le foot.	Faire de la peinture	Près de la cabane de jardinage	N/R

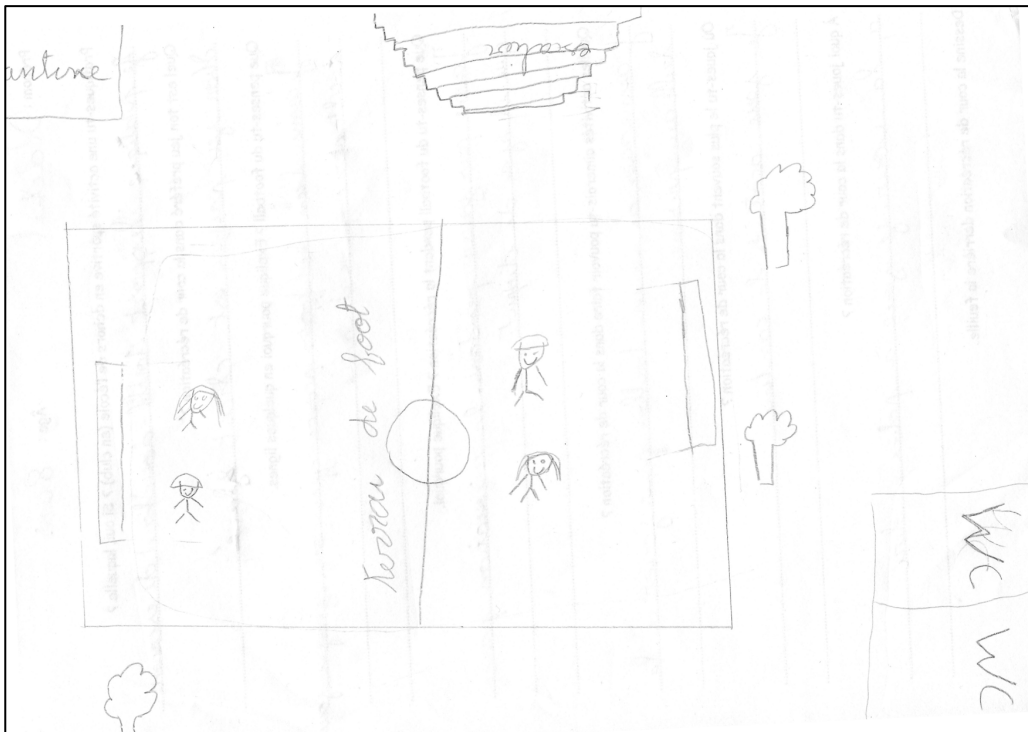
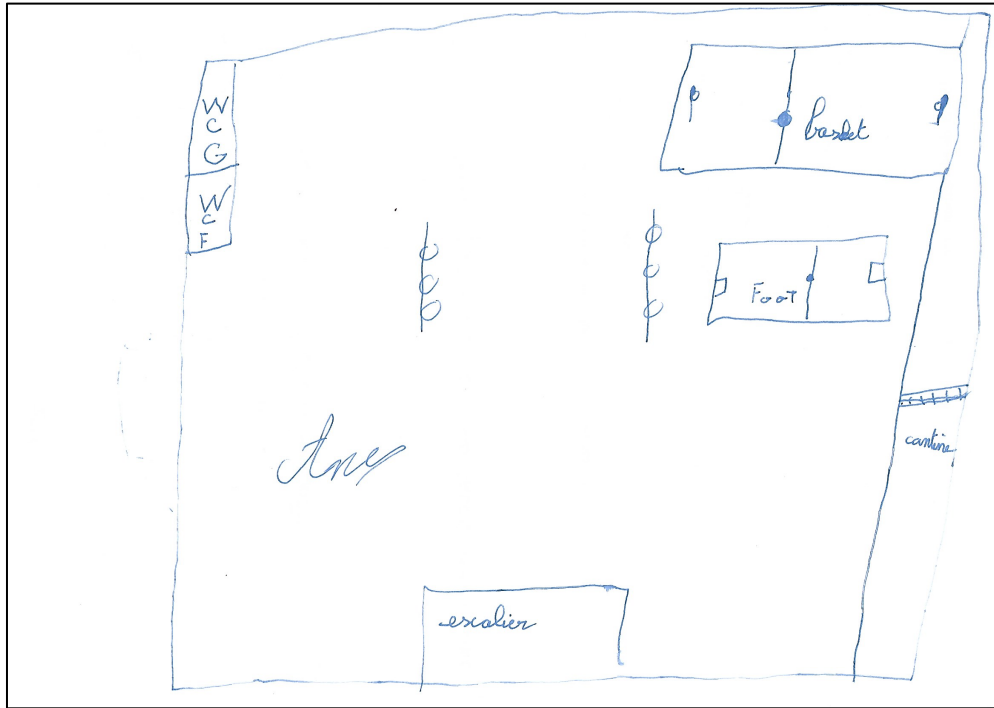
♂	Football club de Tours	Football	J'aime parce que j'aime tacler et marquer des buts. J'aime parce qu'on joue en équipe.	Jouer au tennis	Sur le terrain de football (non matérialisé)	Football
♀	Gymnastique	L'élastique	Je n'aime pas parce que je trouve ça nul de taper dans un ballon. Pendant la récréation on se prend souvent des ballons dans la tête.	Jouer à cache-cache	Au milieu entre les arbres	L'élastique
♀	Gymnastique acrobatique	L'élastique	Je pense que c'est trop nul. Ils jettent le ballon sur les personnes.	Faire de la corde à sauter	N/R	L'élastique
♂	Basketball	Football	J'aime être au goal et j'aime parce qu'on gagne souvent.	N/R	Sur le terrain (non matérialisé)	Football
♀	Gymnastique acrobatique	Corde à sauter	Je n'aime pas parce que je suis nulle.	Pouvoir jouer aux billes	Au milieu entre les arbres	L'élastique
♀	Natation	Jouer à faire des aventures	C'est amusant.	Dessiner avec des craies	Près des toilettes	L'élastique
♀	Aucun	Corde à sauter	Je n'aime pas, on peut se blesser. On devrait enlever le football car à chaque fois, quelqu'un se fait mal.	N/R	Au milieu entre les arbres	L'élastique
♀	Natation	L'élastique	C'est nul parce que souvent on tombe par terre et on court beaucoup.	Jouer au tennis	Devant les escaliers	L'élastique

♂	Natation	Football	Je pense que c'est bien.	Jouer au tennis	Sur le terrain (non matérialisé)	Football
♂	Aucun	L'élastique	C'est horrible et tout le monde me dit que je suis nul.	Jouer au basketball	Au milieu entre les arbres	L'élastique
♂	Football	Football	J'aime parce que c'est mon rêve et je joue avec des amis.	Faire de la motocross	Sur le terrain (non matérialisé)	Football
♂	Football / Basketball / Judo	Élastique et football	Je trouve que c'est cool, ça me fait des muscles. J'aime tacler et les penalties pour moi. Je ne trouve pas le foot d'ici (à l'école) très bien parce que ça dure que 20min.	Faire du cerceau	Sur le terrain (non matérialisé) près de la cantine	Chat / Basketball / Football / Élastique
♀	Cirque	Élastique	C'est nul, je n'aime pas le football.	Faire de la gymnastique	Au milieu entre les arbres	Élastique

**Annexe V : La cour de récréation représentée par les élèves**







## **Annexe VI : Débat réalisé en classe le 10 mai 2019**

*Les règles ont été énoncées avant l'enregistrement.*

PE : Alors ma question est...

Imrane : On est obligé de répondre ?

PE : Tu n'es pas obligé mais sache que tu peux le faire si tu le souhaites.

Imrane : D'accord.

PE : J'aimerais savoir ce que vous pensez... (Un élève intervient sans avoir demandé la parole). Tu peux baisser la main, pour l'instant tu ne sais pas de quoi nous allons parler. J'aimerais savoir ce que vous pensez de l'organisation de votre cour de récré, des jeux que vous y faites, de ce qu'il s'y passe... Pour résumer, que pensez-vous de vos moments en cour de récréation ?

Noah : Bah... c'est bien sauf la récréation du matin.

PE : Pourquoi ?

Noah : Parce qu'on n'a pas de ballon (les élèves ont été privés de ballon ce matin-là).

PE : ... parce qu'on n'a pas de ballon, d'accord. Et toi, tu préfères jouer au ballon ?

Noah : Oui.

PE : D'accord. Alice ?

Alice : On n'a plus assez de cordes à sauter... Il n'y en a plus que 3 dans la cour.

PE : Il n'y a plus assez de cordes, d'accord. Louise ?

Louise : Moi je voudrais qu'on mette... des fois, quelques jours... des trucs pour faire du sport. Des parcours comme les trucs où on peut sauter au-dessus, jeter des anneaux quelque part... des choses comme ça.

PE : D'accord, mais pourtant il y a du sport dans la cour ! Il y a du foot et du basket, non ? Il y a même du tennis de table.

Louise : Comme euh... si on peut courir, c'est un peu mieux.

PE : Tu ne peux pas courir dans la cour ?

Louise : Si mais faire comme euh... s'il y a des trucs pour sauter par-dessus...

PE : Ah, des petits parcours, d'accord.

Louise : Oui voilà.

Youssef : Avoir plus de minutes.

PE : Avoir plus de minutes dans la cour ?

Youssef : Oui.

PE : En ce qui concerne l'organisation, ce qu'il s'y passe ? Les jeux qui se passent dans la cour ? Les sports ? Qu'est-ce que vous pensez de ça ?

Jean-François : Bah déjà, la récréation du matin je n'aime pas parce que toutes les récréations du matin il y a des personnes qui me provoquent.

PE : D'accord... Qu'est-ce que vous pensez du football à la récréation ?

Rania : Moi j'suis pas joueuse mais c'est juste euh... quand il y en a qui jouent au foot, par exemple quand on joue à la corde à sauter... En fait quand on joue à la corde à sauter il y a des ballons qui viennent.

PE : Les ballons de foot qui viennent ?

Rania : Oui, ils [les joueurs] les tirent sur nous.

Mahawa : Des fois on se prend des coups de ballon dans les jambes...

PE : D'accord, des joueurs ou des joueuses de foot maintenant ?

Moad : Moi j'aime bien !

PE : Pourquoi tu aimes bien ?

Moad : (long silence)

PE : Tu ne sais pas ?

Moad : Non je ne sais pas c'est juste que j'aime bien.

PE : D'accord.

Adem : Moi je n'aime pas trop parce qu'il y a des personnes après qui sont énervées qui nous tapent...

PE : Pourquoi elles sont énervées ces personnes ? De quoi ça peut venir ?

Moad : C'est les CM2 et les CM1.

Jean-François : Quand sans faire exprès moi je leur fais des tacles eux ils viennent, ils commencent à m'en faire plein et ils commencent à me taper ! C'est des bagarres à cause du foot.

PE : Donc selon toi les bagarres sont générées par le foot ?

Jean-François : Et quand je leur prends la balle.

Adem : C'est beaucoup par le foot parce qu'ils préfèrent le foot qu'autre chose !

PE : Ceux qui ne jouent pas au football, à quoi vous jouez ?

Mayssa : Corde à sauter.

Jean-François : Euh... Corde à sauter aussi !

Rania : Moi des fois avec Asma, Mariam et Mélissa on joue à chat.

Rachel : On joue à police-voleurs.



PE : Louise ?

Louise : Euh non moi je voulais dire autre chose...

PE : Nous t'écoutons.

Louise : En fait non rien.

PE : Est-ce qu'il y a des élèves qui jouent au basketball ici dans la cour ?

Mayssa : Moi j'y joue !

Jean-François : Oui, moi j'y joue avec... (il coupe la parole à Mayssa).

PE : Attends Jean-François, n'oublie pas les règles.

PE : Mayssa, avec qui tu joues ?

Mayssa : Je ne sais plus. Avec des grands.

PE : Qui d'autre jour au basket ?

Rachel : Moi, avec mes copines.

PE : Quelles sont les filles qui jouent au foot ici ?

Rania : Pas moi !

Asma : Pas moi.

Moad : Si ! Il y a des CM2 qui jouent.

PE : D'accord.

Zineb : Si moi j'y joue mais pas ici.

PE : Pourquoi pas ici Zineb ?

Zineb : Parce que je préfère y jouer avec mes sœurs après il n'y a pas de dispute.

PE : Ah d'accord, avec tes sœurs c'est mieux car il n'y a pas de dispute. Pourquoi, selon toi, il y aurait des disputes avec des élèves de l'école si tu jouais avec eux ?

Zineb : Bah parce qu'il y a des gens qui font tomber d'autres gens et euh... bah pour le ballon et tout.

Nataly : Y en a qui disent des gros mots et tout.

PE : Oui j'en ai entendu.

Lumieuce : Moi j'ai arrêté de jouer au basket parce que la dernière fois je me suis pris la balle dans le ventre.

PE : La balle de basket ou de foot ?

Lumieuce : La balle de foot...

PE : D'accord.

Anès : Et quand la classe de Mme M. ils viennent c'est tout le temps chiant !\*

PE : C'est tout le temps... comment ? (silence) On a vu plein de synonymes de ce mot, t'en connais un qui sera approprié à l'école.

Anès : Énervant !

Jean-François : Oui, chaque fois qu'il viennent ils commencent à prendre notre balle...

PE : Attention, vous commencez à vous couper la parole !

Jean-François : Et aussi quand nous on leur dit « vous jouez pas parce que vous nous dites non aussi des fois » bah ils commencent à venir euh... sans notre autorisation. On leur dit « non » et ils commencent à nous pousser pour prendre la balle.

PE : Donc il y a toujours des disputes ou il arrive que tout se passe bien au foot ?

Jean-François : Oui, quand eux [les autres CE2] ils étaient encore à l'autre récré, à la 1<sup>ère</sup> récré. Quand ils n'étaient pas avec nous ça se passait bien.

Imrane : Quand ils ne sont pas là bah... c'est mieux.

PE : D'accord.

Youssef : Moi quand je passe à côté du coin de ballon euh... des CE2 (Cf annexe 3 « espaces football non matérialisés »). Quand je passe à côté des terrains (matérialisés ou non) je me prends des ballons.

PE : Tu te prends des ballons ?

Youssef : Oui, sur la tête et c'est dangereux.

PE : Qu'est-ce qu'on pourrait faire pour que les ballons sortent moins du terrain ?

Alice : On met des murs !

Noah : C'est pour ça qu'on [les professeurs] dit « pas de ballon en l'air ».

PE : C'est vrai Noah.

Nataly : On pourrait mettre des grillages.

Rania : On met des grillages et après on met une porte pour qu'ils [les joueurs] sortent et quand ils sont en train de jouer on la ferme à clé pour que... parce que sinon la balle elle peut ouvrir la porte si ça frappe trop fort.

Adem : On met des filets en haut des cages comme ça la balle elle ne passe pas.

PE : Ah oui, je vois ce que tu veux dire.

Adem : Oui et on en met aussi sur les côtés des cages.

PE : Et j'ai une autre chose. Il y a un terrain de foot dans votre cour qui est matérialisé, c'est-à-dire qu'il y a les cages, il y a la peinture au sol avec les lignes... mais il y a quand même des élèves qui jouent au foot au fond (près de la cantine) et sur le côté... Pourquoi vous ne jouez pas sur le terrain ?

Anès : (coupe la parole) Oui mais les grands ils le prennent [le terrain matérialisé] tout le temps !

Rania : Moi à chaque fois je vois euh... Anès, Imrane, Moad et Adem et euh... les autres et chaque fois ils jouent sur le côté... le petit.

Jean-François : (coupe la parole) Bah oui parce que les grands ils le prennent !

Rania : Bon euh... notre classe je la vois toujours sur le côté et la classe de mon frère (CM2) je la vois toujours sur le terrain !

PE : Si je comprends bien, il n'y a que les grands qui ont accès au terrain ? Qu'en pensez-vous ?

Moad : Mais quand on va sur le terrain après... Des fois on est avant eux et après ils disent non.

PE : Ils vous disent non ?

Moad : Oui en plus ils ont le terrain tous les jours. En plus la classe de Mme M. à chaque fois le lundi et le jeudi matin bah ils ont le terrain et après parfois ils me disent « non ».

PE : Ah donc les autres CE2 ont parfois le terrain ?

Moad : On n'est jamais entrés dans le terrain on a que un petit mini terrain.

Noah : On pourra y aller quand on sera en CM1 et CM2.

\*Il s'agit de l'autre classe de CE2 qui ne partage pas toutes les récréations avec les « grands » (CE2, CM1 et CM2). La classe de CE2 dont je suis en charge et celle de Mme M. sont très régulièrement en conflit depuis que cette dernière a commencé à intégrer les mêmes récréations que les CE2 dont je suis en charge.

## Annexe VII : La Charte de la laïcité à l'école

**1** La France est une **République indivisible, laïque, démocratique et sociale**. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

**2** La République laïque organise la **séparation des religions et de l'État**. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.

### ••• LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE •••

**3** La laïcité garantit la **liberté de conscience** à tous. **Chacun est libre de croire ou de ne pas croire**. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

**4** La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la **liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous** dans le souci de l'intérêt général.

**5** La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ces principes.

# CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

*La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.*

**6** La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. **Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression** qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.

**7** La laïcité assure aux élèves l'accès à **une culture commune et partagée**.

**8** La laïcité permet l'exercice de la **liberté d'expression** des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

**9** La laïcité implique le **rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations**, garantit l'**égalité entre les filles et les garçons** et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.

**10** Il appartient à tous les personnels de **transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité**, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.

**11** Les personnels ont un **devoir de stricte neutralité** : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.

### ••• L'ÉCOLE EST LAÏQUE •••

**12** Les enseignements sont **laïques**. Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, **aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique**. Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.

**13** Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.

**14** Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. **Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit**.

**15** Par leurs réflexions et leurs activités, **les élèves contribuent à faire vivre la laïcité** au sein de leur établissement.



ministère  
éducation  
nationale



**Ingrid OLIVEIRA COELHO**

## **Une fenêtre sur la cour**

Résumé : Ce mémoire propose une réflexion et des analyses quant à l'appropriation de l'espace des élèves au sein de la cour de récréation. Étant considéré ici comme un espace genré et de luttes, il s'agit de porter une attention sur sa division territoriale et d'analyser en quoi certains territoires exercent une domination sur les autres de manière spatiale et symbolique.

Mots clés : espace – territoire – cour de récréation – mixité – genre – football – école

## **On the rear window of playground**

Abstract : This dissertation presents a line of thinking and analysis of children playground space appropriation at school. Considered as a gender and struggle space, we focus on its territorial division. We will also analyse how some territories dominate some others in spacial and symbolic ways.

Keywords : space – territory – playground – diversity – gender – football – school